

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif  
PARTIE A**

**IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE**

CCI	2014FR05M0OP001
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Ile-de-France et Bassin de Seine 2014-2020
Version	2020.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE</b> .....	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>5</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>7</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	7
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 9b .....	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5a .....	17
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5b .....	19
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 6d .....	22
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6d .....	24
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 8iii.....	26
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	27
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 8iii .....	28
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3 .....	30
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9ii.....	31
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	32
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 9ii .....	33
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4 .....	35
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9iii.....	36
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	37
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 9iii .....	38
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4 .....	40
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10i.....	41
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	42
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10i.....	43
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5 .....	45
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10iii.....	46
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	47
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10iii .....	49
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5 .....	51
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 1b .....	52
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 3d .....	55
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 2c .....	59

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4a .....	62
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4c .....	65
Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 9 / 8ii .....	69
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	71
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9 / 8ii .....	72
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9 .....	73
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11 .....	74
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 19 .....	76
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 20 .....	77
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 21 .....	78
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 12.....	79
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 .....	80
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 22 .....	81
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 23 .....	82
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 24 .....	83
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises .....	84
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	85
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	88
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme .....	88
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013] .....	89
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	92
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	94
Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles.....	95
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....</b>	<b>96</b>
<b>5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES.....</b>	<b>99</b>
<b>6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>102</b>
<b>7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....</b>	<b>105</b>
<b>8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>106</b>
Fonds de prêts d'honneur à destination des entreprises franciliennes technologies innovantes et non industrielles .....	106
<i>Fonds de prêts d'honneur complémentaires.....</i>	<i>109</i>
Paris Venture Region Funds.....	112
<i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférence et à des obligations .....</i>	<i>114</i>
Prêt rebond .....	117
<i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations.....</i>	<i>120</i>
<b>9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE .....</b>	<b>124</b>
<b>10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>126</b>
10.1. Grands projets .....	126
10.2. Plans d'action communs.....	129

<b>11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>132</b>
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	132
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	133
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	133
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	133
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	133
<b>12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>134</b>
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	134
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication .....	136
<b>13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....</b>	<b>137</b>
<b>14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>138</b>
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel .....	138
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds .....	138
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales .....	138
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes .....	138
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant .....	139
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	139
<b>15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>140</b>
<b>16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....</b>	<b>141</b>
<b>17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>142</b>
<b>18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)] .....</b>	<b>143</b>
<b>Documents.....</b>	<b>144</b>
<b>Résultats de la dernière validation .....</b>	<b>145</b>

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

### 2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

**Programmation :** En février 2020, la CE a informé la Région ÎDF de l'enclenchement de la procédure de l'article 88 du RDC ainsi que des montants concernés par la règle de dégagement d'office. La nouvelle maquette du programme opérationnel FEDER-FSE ÎDF et Bassin de Seine 2014-2020 a été revue pour prendre compte ces montants et effectuer des transferts de crédits entre fonds ((Décision C (2020)5794 de la CE du 20 août 2020)). Les taux de programmation présentés en cumul au 31/12/20 sont calculés sur la base de cette maquette actualisée.

Au 31/12/2020, la programmation cumulée atteint un montant de crédits UE de 463,764 M€, soit 102,53% des montants disponibles au titre du POR FEDER-FSE pour la période 2014-2020. Le taux de programmation du POR était de 4% fin 2015, 19% fin 2016, 41% fin 2017, 70% fin 2018 et 78% fin 2019. Au 31/12/2019, 901 dossiers avaient été comptabilisés comme programmés pour un montant UE de 337,79 M€ (625 dossiers FSE pour un montant UE de 223,25 M€, 263 dossiers FEDER pour un montant UE de 145,32 M€, et 13 dossiers IEJ pour un montant de 10,917 M€). 43 opérations ont été déprogrammées pour un montant de 29,069 M€ depuis 2015. 998 projets ont été comptabilisés comme programmés depuis le début de la programmation :

- 707 (FSE), pour un montant de 247,691 M€, soit un taux de programmation de 91,22% pour le FSE (92 projets FSE comptabilisés comme programmés en 2020 pour un montant UE de 39,082 M€) ;
- 279 (FEDER), pour un montant de 209,236 M€, soit un taux de programmation de 78% pour le FEDER (18 projets FEDER comptabilisés comme programmés en 2020 pour un montant UE de 57,309 M€) ;
- 12 (FSE sur l'IEJ), pour un montant de 6,837 M€, soit un taux de programmation de 84,25% pour l'IEJ (pas de nouveau dossier en 2020).

Ces taux intègrent la programmation des 5 OI avec subvention globale. Au 31/12/20, les 5 OI avec subvention globale ont programmé 341 opérations pour un montant UE de 52,228M€, soit un taux de programmation de 89%. En 2020, 39 opérations nouvelles ont été programmées pour un montant UE de 7,788 M€ : 34 opérations FSE pour 6,335 M€ et 5 opérations FEDER pour 1,453 M€.

Pour le volet urbain du POR, les 15 territoires des ITI ont tenu 94 comités de sélection et de suivi (CSS) afin de sélectionner en opportunité 311 projets. En 2019, 40 CSS se sont tenus permettant de sélectionner en opportunité 95 projets. En 2020, 97 opérations nouvelles ont été programmées pour un montant UE de 8,455 M€ dont 3,291 M€ de FEDER et 5,164 M€ de FSE. 6 opérations ont été déprogrammées. Depuis le 08/12/16, date du CRP ayant programmé pour la première fois des opérations inscrites dans le dispositif ITI, 267 projets ont été programmés pour un montant total UE de 72,378 M€, représentant 65,82 % de la maquette conventionnée avec les 15 territoires ITI.

Pour l'axe inter-régional Seine mis en œuvre dans le cadre d'une délégation de tâche sans subvention

globale à la DRIEE, 4 comités techniques du plan Seine se sont tenus qui ont permis de sélectionner en opportunité 23 dossiers (1 relatif à la prévention des risques de sécheresse, 9 aux continuités écologiques et 13 aux risques d'inondation). Un de ces dossier a été programmé en 2020, pour un montant FEDER de 0,0593 M€.

**Certification** : 212 données financières ont été comptabilisées en 2020. L'AG a procédé à un appel de fonds à la CE pour un montant total des dépenses éligibles de 161,35 M€, soit 72,13 M€ de crédits UE.

**Modification du programme opérationnel** : La procédure de dégagement d'office et la mobilisation des FESI dans le cadre du plan COVID-19 ont conduit à une nouvelle répartition des fonds entre le FSE et le FEDER. Une modification du plan de financement du programme opérationnel a donc été opérée et validée par la CE le 06/09/20 (version 6.3). La nouvelle maquette du programme opérationnel s'élève à 452,30 M€ de crédits européens.

Le POR IDF dispose désormais d'une plus grande proportion de FEDER (229 386 501 €) que de FSE (214 799 150 €). Le montant IEJ reste inchangé.

**Indicateurs cadres de performance** :Le RAMO fait un état des lieux de l'atteinte des cibles à 2023. Les valeurs des indicateurs portant sur la situation des participants 6 mois (et 3 ans sur l'axe 3) après leur sortie se basent sur l'extrapolation des résultats des enquêtes réalisées sur un échantillon représentatif des personnes ayant bénéficié des actions. Les taux redressés issus des enquêtes basées sur un échantillon de participant ont été appliqués aux populations mères totales concernées par l'indicateur à long terme. La dernière campagne d'enquête réalisée prend en compte les participants sortis jusqu'en 2018.

**Audits et démarche qualité** :La campagne d'audits d'opération s'est terminée le 28/01/21. Les opérations auditées ont été réparties en 3 strates. Une strate sur les opérations 2018 (échantillon sur les opérations de l'appel de fonds 2019 annulé), deux strates 2019 dont une des 9 opérations jugées prioritaires. Le taux d'erreur extrapolé à la population s'établit à 5,28% et le RTER du programme à 2,554%. Cette baisse importante du taux d'erreur est le résultat de la mise en œuvre de nombreuses mesures et procédures dans la gestion des fonds et un travail quotidien au sein de la Direction pour améliorer la boîte à outils « méthode » à destination du Service instruction et gestion.

L'audit des systèmes de gestion et de contrôle réalisé en 2018 par la DG EMPL de la CE, dont le suivi a été réalisé par la CICC sur 2019, a donné lieu aux derniers échanges lors de l'audit système de juin 2020. Les 2 audits système sont clos début 2021. Les constats ont été relevés dans les rapports définitifs des opérations gérées par l'Autorité de gestion et par les organismes intermédiaires et dans les rapports de l'audit système et ont donné lieu à la rédaction de deux notes de gestion dont le but était de rappeler pour chaque constat les recommandations à suivre par les chargés de mission instruction et gestion pour une bonne gestion des opérations cofinancées par des fonds européens.

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens	<p>Au 31/12/19, 16 dossiers avaient été programmés pour un montant UE de 7,888 M€, pour cet axe réservé aux investissements territoriaux intégrés, dans le cadre de l'objectif spécifique 1 « renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires ».</p> <p>En 2020, l'autorité de gestion n'a pas programmé de nouvelles opérations sur cet axe. Aucune déprogrammation n'est intervenue.</p> <p>En cumulé, au 31/12/20, 16 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 7,888 M€, dans le cadre de l'objectif spécifique 1 « renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires ».</p> <p>Concernant les réalisations des opérations, 13 équipements publics de proximité ont été créés ou réhabilités sur les territoires ITI de 2014 à 2020. L'objectif cible 2023 de 11, fixé dans le POR, est atteint à 118%.</p> <p>L'objectif financier 2023 est atteint au 31/12/2020 à 45% avec un coût total éligible de 13 621 968,32 € certifiés.</p> <p>Aucune opération n'a été programmée dans le cadre de l'objectif spécifique 2 « Résorber l'habitat précaire des communautés marginalisée telles que les Roms ».</p>
10	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve	<p>Au 31/12/19, 17 dossiers avaient été programmés pour un montant UE de 5,204 M€.</p> <p>En 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune opération n'a été programmée sur l'objectif spécifique (OS) 16 depuis 2015,</li> <li>- 1 nouvelle opération a été programmée pour un montant UE de 0,0593 M€ dans le cadre de l'OS 18,</li> </ul> <p>Deux opérations ont été modifiées au titre de l'OS 17 pour un montant en augmentation de 0,065 M€.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations, 5 000 000 d'habitants ont bénéficié de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations sur le bassin de la Seine de 2014 à 2018. L'objectif cible 2023 de 750 000, fixé dans le POR, a été atteint à 333%. L'objectif financier a également été atteint à 110%.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations, 5 obstacles et points de fragilité sont actuellement en</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		cours de traitement sur le bassin de la Seine de 2014 à 2020. L'objectif cible de 2, fixé dans le POR, a été atteint à 250%.
11	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER	<p>Au 31/12/19, 19 dossiers avaient été programmés pour un montant UE de 3,782 M€.</p> <p>En 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant de 0,293 M€ (1 par l'autorité de gestion au titre des investissements territoriaux intégrés et 1 par la CCI Paris IDF),</li> <li>- 1 opération de la CCI Paris IDF a été modifiée pour une diminution de 0,0555 M€.</li> </ul> <p>En cumulé au 31/12/2020, 21 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 4,019 M€.</p> <p>Environ 40 équivalent temps plein (ETP) ont été financés dans le cadre de l'axe 11 pour gérer les dossiers FEDER ; 215 dossiers FEDER ont fait l'objet d'un CSF et 21 actions d'information et de communication au public ont été organisées.</p>
12	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE	<p>Au 31/12/19, 37 dossiers avaient été programmés pour un montant UE de 7,715 M€.</p> <p>En 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 0,936 M€ (1 par l'autorité de gestion, 2 par les GIP académiques de Paris et de Versailles et 1 par la CCI Paris IDF).</li> <li>- 1 opération du GIP 94 a été modifiée pour une augmentation du montant UE de 0,484 M€.</li> </ul> <p>En cumulé au 31/12/2020, 41 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 9,136 M€.</p> <p>Environ 87 équivalent temps plein (ETP) ont été financés dans le cadre de l'axe 12 pour gérer les dossiers FSE ; 515 dossiers FSE ont fait l'objet d'un CSF et 19 actions d'information et de communication au public ont été organisées.</p>
2	Préserver la biodiversité	<p>Au 31/12/19, 6 dossiers avaient été programmés pour un montant UE de 3,119 M€.</p> <p>En 2020, pas de nouvelle opération programmée mais 1 opération modifiée pour une augmentation de 0,215 M€.</p> <p>En cumulé, au 31/12/20, 6 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 3,334 M€.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations, 7 obstacles et point de fragilité à la continuité écologique ont été levés sur les territoires ITI de 2014 à 2020. L'objectif cible 2023 de 5, fixé dans le POR, est atteint.</p> <p>L'objectif financier 2023 est atteint à 26% avec un coût total éligible de 2 613 021,68 € certifié.</p>
3	Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi	<p>Au 31/12/19, 182 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 31,59 M€.</p> <p>En 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 14,956 M€ ((29 par l'autorité de gestion pour un montant de 14,599 M€ (20 au titre de l'appel à projets «</li> </ul>



ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Entrepreneuriat » et 9 au titre des Investissements Territoriaux intégrés) et 1 par la CCI Paris IDF pour un montant de 0,357 M€)),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 opérations ont été modifiées pour un montant en diminution de 0,241 M€,</li> <li>- 3 opérations ont été déprogrammées pour un montant de 0,228 M€.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/2020, 209 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 46,077 M€. Concernant les réalisations des opérations, 27 450 participants ont été accompagnés dans le cadre d'un projet entrepreneurial de 2014 à 2020. L'objectif cible 2023 de 15 000 participants, fixé dans le POR, a été atteint à 183%. Cependant, l'objectif financier est atteint à 29% de la cible à 2023.</p>
4	Favoriser les dynamiques de l'inclusion	<p>Au 31/12/19, 47 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 5,451 M€. En 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 1,497 M€ par l'autorité de gestion au titre des Investissements territoriaux intégrés.</li> <li>- 4 opérations ont été modifiées pour un montant UE négatif de 0,201 M€.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/2020, 56 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 6,747M€. Concernant les réalisations des opérations de l'OS5, 3 082 participants ont été accompagnés dans le cadre de l'accompagnement des populations marginalisées telles que les Roms vers les dispositifs d'insertion. L'objectif cible de 2023 de 4 226, fixé dans le POR, est atteint à 73%. Concernant les réalisations des opérations de l'OS6, 6 451 participants ont été accompagnés dans le cadre de la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances de 2014 à 2020. L'objectif cible 2023 de 6 589, fixé dans le POR, a été atteint à 98%.  L'objectif financier 2023 est atteint à 10%.</p>
5	Investir dans l'éducation et adapter les compétences	<p>Au 31/12/19, 359 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 178,492 M€. En 2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 49 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 21,692 M€ ((19 ont été programmées par l'AG (18, au titre des investissements territoriaux, pour un montant UE de 3,123 M€ et 1 en dispositif marché public pour un montant de 13,497 M€) et 30 ont été programmées par les GIP pour un montant UE de 5,072 M€)).</li> <li>- 6 opérations ont été modifiées pour un montant UE négatif de 0,190 M€,</li> <li>- 7 opérations ont été déprogrammées pour un montant UE de 14,263 M€ (6 par l'Autorité de gestion au titre des Investissements Territoriaux intégrés, 1 par le GIP 78).</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/2020, 401 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 185,731 M€.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS7, 39 256 participants ont été accompagnés dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire de 2014 à 2020. L'objectif cible 2023 de 73 758, fixé dans le POR, est atteint à 53%. La participation financière de l'OS à la valeur financière atteinte est de 5%</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS8, 35 888 chômeurs, y compris chômeurs de longue durée, ont été accompagnés dans le cadre de l'accompagnement de 2014 à 2020. L'objectif cible 2023 de 40 280, fixé dans le POR, est atteint à 90%. La participation financière de l'OS à l'indicateur financier est de 10%</p> <p>L'objectif financier 2023 est atteint à 15%.</p>
6	Renforcer les facteurs de compétitivité	<p>Au 31/12/19, 109 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 65,424 M€.</p> <p>En 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 nouvelles opérations ont été programmées pour 51,353 M€ ((2 par l'autorité de gestion au titre des Investissements territoriaux intégrés et un instrument financier pour un montant de 50,110M€) et 4 opérations de la CCI Paris IDF pour un montant de 1,243 M€),</li> <li>- 12 opérations ont été modifiées pour un montant négatif UE de 0,467 M€.</li> <li>- 2 opérations ont été déprogrammées, par l'autorité de gestion au titre des Investissements territoriaux intégrés et par la CCI Paris IDF, pour un montant UE de 0,231 M€.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/2020, 113 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 116,079 M€.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS9, 994 entreprises ont bénéficié d'un soutien de 2014 à 2020. L'objectif cible 2023 de 820, fixé dans le POR, est atteint à 121%. La participation financière de l'OS à la valeur financière atteinte est de 10%.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS10, 4120 entreprises ont bénéficié d'un soutien de 2014 à 2020. Parmi les entreprises, 2294 ont bénéficié ddu dispositif prêt rebond L'objectif cible 2023 de 5333, fixé dans le POR, a été atteint à 77%. La participation financière de l'OS à la valeur financière atteinte est de 63%</p> <p>L'objectif financier 2023 a été atteint à 73%.</p>
7	Diversifier et améliorer les applications TIC	<p>Au 31/12/19, 56 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 24,452 M€.</p> <p>En 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 nouvelles opérations ont été programmées pour 0,271 M€ par l'autorité de gestion au titre des Investissements territoriaux intégrés,</li> <li>- 3 opérations ont été modifiées pour un montant positif UE de 6,921 M€.</li> <li>- 1 opération a été déprogrammée, par la CCI Paris IDF, pour un montant UE de 0,288 M€.</li> </ul> <p>En cumulé, au 31/12/20, 57 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 31,356 M€.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS11, 2948 services et applications ont été créés de 2014 à 2020. Parmi ses services, 2549 services ont été créés grâce à la création de points d'accès WIFI au sein des établissements. L'objectif cible 2023 de 4271, fixé dans le POR, a été atteint à 69%.</p> <p>L'objectif financier 2023 a été atteint à 99%.</p>
8	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	<p>Au 31/12/19, 40 dossiers avaient été programmés pour un montant UE de 35,449 M€.</p> <p>En 2020, 8 nouvelles opérations ont été programmées par l'autorité de gestion pour un montant UE de 5,782 M€ (4 au titre des investissements territoriaux intégrés, 1 au titre de l'appel à projets « Production et distribution d'énergie », 1 au titre de l'appel à projets « Energies renouvelables » et 2 au titre de l'appel à projets « Réhabilitation durable »).</p> <p>En cumulé, au 31/12/20, 48 dossiers ont été programmés pour un montant de 41,231M€.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS12, 4.19 MW de capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables ont été créées grâce aux opérations financées de 2014 à 2020. En prévisionnel, le stock d'opération affiche 91.81MW de capacité supplémentaire de production d'énergie renouvelable. L'objectif cible 2023 de 96 MW, fixé dans le POR, sera potentiellement atteint à 96%. La participation financière de l'OS à la valeur financière atteinte est de 1%.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations des OS13 et 14, 2907 ménages ont bénéficié d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique grâce aux opérations financées de 2014 à 2019.</p> <p>Parmi eux, 2457 en ont bénéficié grâce aux opérations de l'OS13 et 450 grâce aux opérations de l'OS14. L'objectif cible 2023 de 5 582, fixé dans le POR (OS13: 2 961 + OS14 : 2621), a été atteint à 52 %. La participation financière de l'OS13 à la valeur financière atteinte est de 13%, la participation financière de l'OS14 à la valeur financière atteinte est de 8%,</p> <p>L'objectif financier 2023 est atteint à 28%.</p>
9	Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis	<p>Au 31/12/2019, 13 dossiers avaient été programmés pour un montant UE de 10,917 M€.</p> <p>En 2020, 1 opération a été déprogrammée par l'Autorité de gestion pour un montant UE de 4,080 M€</p> <p>En cumulé au 31/12/20, 12 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 6,837 M€.</p> <p>Concernant les réalisations des opérations de l'OS15, 2 949 jeunes de 16-25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle ont été accompagnés par les opérations de 2014 à 2020. L'objectif cible 2019 de 3 177, définit dans le</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		POR, a été atteint à 93%. L'objectif financier 2023 est atteint à 58%.

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 9b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	2 758 281,00			3 166 074,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de début de conventionnement des opérations. L'ensemble de la population des ITI bénéficiant de l'axe1OS1 sera impacté par les opérations. La valeur de l'indicateur repose sur la statistique publique disponible au moment de la rédaction du rapport. La donnée 2020 repose par exemple sur les données INSEE de 2019.
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	2 758 281,00			949 112,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de début de conventionnement des opérations. L'ensemble de la population des ITI bénéficiant de l'axe1OS1 sera impacté par les opérations. La valeur de l'indicateur repose sur la statistique publique disponible au moment de la rédaction du rapport. La donnée 2020 repose par exemple sur les données INSEE de 2019.
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	Plus développées	10,00			13,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations.
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	Plus développées	10,00			17,00			Les réalisations prévisionnelles des opérations programmées ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations.
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	2 953 181,00	0,00	0,00	2 940 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de	949 112,00	0,00	0,00	949 112,00	0,00	0,00	466 901,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
		développement urbain intégrées									
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	13,00	0,00	0,00	13,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	17,00	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : RENFORCER LA DIVERSITE DES FONCTIONS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	6,10	2013	6,50	9,07		Le taux de l'année 2020 a été calculé sur la base des informations transmises par les ITI.
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	0,01	2013	0,01	0,02		Le taux de l'année 2020 a été calculé sur la base des informations transmises par les ITI. Suite à un nouveau référencement des équipements économiques sur les territoires ITI (comportant des corrections par rapport aux informations renseignées en 2017), les valeurs de l'indicateur RSS02 ont été mises en cohérence et corrigées.
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	0,04	2013	0,04	0,10		Le taux de l'année 2020 a été calculé sur la base des informations transmises par les ITI

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	8,91		9,09		7,90		6,10	
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	0,10		0,12		0,11		0,01	
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	0,04		0,04		0,04		0,04	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	6,10		6,10	
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	0,01		0,10	
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	0,04		0,04	

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	2 - OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : RESORBER L'HABITAT PRECAIRE DES COMMUNAUTES MARGINALISEES TELLES QUE LES ROMS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	nombre de personnes d'origine ROMS	Plus développées	10 000,00	2014	12 520,00			Aucune opération programmée sur cet OS. Dernières données actualisées en 2016

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)								

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)				



Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	Plus développées	1,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	Plus développées	1,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	En transition	1,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	En transition	1,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
Objectif spécifique	16 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 16: REDUIRE LA VULNERABILITE DES TERRITOIRES AU RISQUE DE SECHERESSE PAR LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE RESPECT DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	nombre de projets	Plus développées	1,00	2013	3,00			Aucune opération programmée sur cet OS
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	nombre de projets	En transition	2,00	2013	5,00			Aucune opération programmée sur cet OS

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	1,00		1,00		1,00		1,00	
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	2,00		2,00		2,00		2,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	1,00		1,00	
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	2,00		2,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	Plus développées	750 000,00			2 500 000,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction de la date de début de conventionnement. Une opération dont la date de début de conventionnement est 2017 permet d'impacter 5 000 000 de personnes. L'opération recouvre l'ensemble du territoire en risque inondation du Bassin de la Seine. Cette opération a fait l'objet d'une demande de paiement intermédiaire en 2018. Les réalisations en cours sont comptabilisées et excluent les doubles comptes de zones. La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	Plus développées	750 000,00			2 500 000,00			La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	En transition	750 000,00			2 500 000,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction de la date de début de conventionnement. Une opération dont la date de début de conventionnement est 2017 permet d'impacter 5 000 000 de personnes. L'opération recouvre l'ensemble du territoire en risque inondation du Bassin de la Seine. Cette opération a fait l'objet d'une demande de paiement intermédiaire en 2018. Les réalisations en cours sont comptabilisées et excluent les doubles comptes de zones. La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	En transition	750 000,00			2 500 000,00			La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00			2 500 000,00			2 500 000,00	0,00	0,00
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00			2 500 000,00			2 500 000,00	0,00	0,00
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00			2 500 000,00			2 500 000,00	0,00	0,00
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00			2 500 000,00			2 500 000,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	17 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 17: REDUIRE LES IMPACTS DES INONDATIONS SUR LES MILIEUX ET SUR LES TERRITOIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	nombre	Plus développées	329,00	2013	494,00			La dernière actualisation de la valeur date de 2019. Les valeurs de cet indicateur sont celles de 2017 car les opérations sur cet OS n'ont été programmées qu'à partir de cette année. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI,...)	nombre	En transition	329,00	2013	493,00			La dernière actualisation de l'indicateur date de l'année 2017. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	798,00		764,00		764,00		329,00	
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI,...)	797,00		763,00		763,00		329,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	329,00		329,00	
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI,...)	329,00		329,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			5,00			Les réalisations ont été valorisées en fonction de la date de réalisation des opérations.
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			6,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement La clé de répartition appliquée entre région développée et région en transition est de 50%/50%
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			2,00			Les réalisations ont été valorisées en fonction de la date de réalisation des opérations.
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			1,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement La clé de répartition appliquée entre région développée et région en transition est de 50%/50%

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	6,00			6,00			5,00	0,00	0,00
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	1,00			1,00			0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	18 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 18: DIMINUER LES IMPACTS DE LA NAVIGATION, DE LA PRODUCTION D'ENERGIE HYDROELECTRIQUE ET DES ACTIVITES HUMAINES EN GENERAL SUR LES MILIEUX NATURELS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrants	Km	Plus développées	322,50	2013	1 222,00			Les opérations sur cet OS n'ont été programmées qu'à partir de l'année 2017. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrants	Km	En transition	322,50	2013	1 222,00			Les opérations sur cet OS n'ont été programmées qu'à partir de l'année 2017. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrants	274,50		322,50		322,50		322,50	
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrants	274,00		322,50		322,50		322,50	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrants	322,50		322,50	
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrants	322,50		322,50	

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	Plus développées	5,00			7,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce probante a été transmise ont été comptabilisées.
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	Plus développées	5,00			8,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de pièces probantes de réalisation. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	8,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	3 - REDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	Ha	Plus développées	5 901,00	2013	6 099,00	35 748,21		La superficie de continuité écologique a été calculée sur la base des informations transmises par les ITI.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	35 757,00		35 469,00		35 469,00		35 469,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	35 469,00		35 469,00	

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 8iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					504,00	227,00	277,00				10,00	21,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées				620,00	315,00	305,00				10,00	16,00		
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées				395,00	181,00	214,00				18,00	8,00		
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées				7 918,00	4 599,00	3 319,00				106,00	128,00		
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées				3 996,00	2 198,00	1 798,00				79,00	108,00		
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				6 865,00	4 237,00	2 628,00				0,00	0,00		
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00		
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				355,00	251,00	104,00				0,00	0,00		
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				1 468,00	847,00	621,00				0,00	0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	29,00	38,00	36,00	63,00	7,00	23,00	104,00	88,00	17,00	20,00	24,00	24,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	24,00	31,00	66,00	71,00	8,00	11,00	27,00	23,00	30,00	34,00	150,00	119,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	82,00	113,00	28,00	31,00	4,00	5,00	9,00	8,00	29,00	37,00	11,00	12,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	448,00	404,00	1 291,00	1 178,00	353,00	296,00	963,00	553,00	389,00	188,00	1 049,00	572,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	332,00	295,00	648,00	543,00	162,00	164,00	375,00	271,00	187,00	131,00	415,00	286,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	316,00	226,00	1 747,00	1 067,00	573,00	275,00	1 601,00	1 060,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	31,00	2,00	91,00	50,00	23,00	6,00	106,00	46,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	37,00	28,00	419,00	283,00	96,00	79,00	295,00	231,00

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Nombre)		Nombre	6 618,00	3 971,00	2 647,00	1,20	1,16	1,25	7 918,00	4 599,00	3 319,00	234,00	106,00	128,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	4 300,00	2 580,00	1 720,00	1,60	1,64	1,53	6 865,00	4 237,00	2 628,00	0,00	0,00	0,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	Nombre (nombre d'entreprises)		Nombre	4 950,00	2 970,00	1 980,00	0,96	0,99	0,91	4 749,00	2 947,00	1 802,00	0,00	0,00	0,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	Proportion (pourcentage d'entreprises)		Proportion	65,00%						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	Proportion (pourcentage d'augmentation annuel)		Proportion	2,00%						2,50%	%	%	3,60%	%	%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre							1 802,00	0,00	1 802,00	0,00	0,00	0,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	7 684,00	4 493,00	3 191,00	852,00	448,00	404,00		6 832,00	4 045,00	2 787,00	2 469,00	1 291,00	1 178,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	6 865,00	4 237,00	2 628,00	0,00	0,00	0,00		6 865,00	4 237,00	2 628,00	0,00	0,00	0,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	4 749,00	2 947,00	1 802,00	0,00	0,00	0,00		4 749,00	2 947,00	1 802,00	0,00	0,00	0,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	2,10%	%	%	3,50%	0,00%	0,00%		1,80%	0,00%	0,00%	1,70%	0,00%	0,00%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	1 802,00	0,00	1 802,00	0,00	0,00	0,00		1 802,00	0,00	1 802,00	0,00	0,00	0,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	4 363,00	2 754,00	1 609,00	649,00	353,00	296,00		3 714,00	2 401,00	1 313,00	1 516,00	963,00	553,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	6 865,00	4 237,00	2 628,00	542,00	316,00	226,00		6 323,00	3 921,00	2 402,00	2 814,00	1 747,00	1 067,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	4 749,00	2 947,00	1 802,00	385,00	222,00	163,00		4 364,00	2 725,00	1 639,00	2 145,00	1 334,00	811,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	75,00%	76,00%	73,00%	0,80%	0,82%	0,77%		70,00%	69,00%	71,00%	0,76%	0,78%	0,75%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	1,40%	0,00%	0,00%	2,00%	0,00%	0,00%		1,20%	0,00%	0,00%	1,60%	0,00%	0,00%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	1 802,00	0,00	1 802,00	163,00	0,00	163,00		1 639,00	0,00	1 639,00	811,00	0,00	811,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	2 198,00	1 438,00	760,00	577,00	389,00	188,00		1 621,00	1 049,00	572,00	1 621,00	1 049,00	572,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	3 509,00	2 174,00	1 335,00	848,00	573,00	275,00		2 661,00	1 601,00	1 060,00	2 661,00	1 601,00	1 060,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	2 219,00	1 391,00	828,00	403,00	257,00	146,00		1 816,00	1 134,00	682,00	1 816,00	1 134,00	682,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	70,00%	69,00%	71,00%	0,67%	0,78%	0,63%		72,00%	74,00%	69,00%	0,72%	0,74%	0,69%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	1,10%	0,00%	0,00%	1,60%	0,00%	0,00%		0,10%	0,00%	0,00%	0,60%	0,00%	0,00%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	828,00	0,00	828,00	146,00	0,00	146,00		682,00	0,00	682,00	682,00	0,00	682,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				15 980,00	8 747,00	7 233,00				314,00	141,00	173,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				1 929,00	1 033,00	896,00				85,00	43,00	42,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				1 967,00	958,00	1 009,00				85,00	30,00	55,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1 506,00	684,00	822,00				68,00	24,00	44,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				9 503,00	5 477,00	4 026,00				315,00	191,00	124,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				2 537,00	1 541,00	996,00				84,00	43,00	41,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				1 807,00	1 128,00	679,00				40,00	22,00	18,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1 200,00	719,00	481,00				30,00	13,00	17,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				1 602,00	985,00	617,00				21,00	11,00	10,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				8 789,00	5 034,00	3 755,00				168,00	79,00	89,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				16 743,00	8 981,00	7 762,00				523,00	272,00	251,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				8 527,00	4 721,00	3 806,00				370,00	193,00	177,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				755,00	360,00	395,00				25,00	9,00	16,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				5 108,00	2 744,00	2 364,00				101,00	34,00	67,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				954,00	462,00	492,00				15,00	6,00	9,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 085,00	558,00	527,00				11,00	5,00	6,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				146,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				20,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				73,00						0,00		
	Total général des participants					27 450,00						714,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	859,00	392,00	467,00	4 114,00	2 000,00	2 114,00	2 173,00	1 181,00	992,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	247,00	121,00	126,00	644,00	331,00	313,00	300,00	156,00	144,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	200,00	79,00	121,00	459,00	209,00	250,00	260,00	109,00	151,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	156,00	58,00	98,00	345,00	147,00	198,00	218,00	77,00	141,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	730,00	426,00	304,00	1 619,00	727,00	892,00	1 648,00	934,00	714,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	209,00	115,00	94,00	549,00	291,00	258,00	334,00	211,00	123,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	84,00	43,00	41,00	419,00	226,00	193,00	349,00	221,00	128,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	63,00	29,00	34,00	320,00	179,00	141,00	184,00	106,00	78,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	92,00	60,00	32,00	265,00	150,00	115,00	160,00	102,00	58,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	630,00	309,00	321,00	2 098,00	1 143,00	955,00	1 178,00	672,00	506,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1 054,00	519,00	535,00	3 765,00	1 611,00	2 154,00	2 710,00	1 432,00	1 278,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	845,00	430,00	415,00	2 372,00	1 187,00	1 185,00	1 258,00	704,00	554,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	80,00	32,00	48,00	249,00	113,00	136,00	146,00	79,00	67,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	290,00	127,00	163,00	759,00	368,00	391,00	439,00	222,00	217,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	22,00	13,00	9,00	232,00	105,00	127,00	197,00	86,00	111,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	106,00	49,00	57,00	313,00	163,00	150,00	241,00	124,00	117,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	28,00			35,00			25,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	1,00			5,00			7,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	5,00			17,00			12,00		
	Total général des participants		1 789,00			6 192,00			4 081,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	2 294,00	1 303,00	991,00	3 042,00	1 893,00	1 149,00	3 184,00	1 837,00	1 347,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	101,00	65,00	36,00	127,00	77,00	50,00	425,00	240,00	185,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	270,00	140,00	130,00	481,00	263,00	218,00	212,00	128,00	84,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	207,00	108,00	99,00	346,00	181,00	165,00	166,00	89,00	77,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	1 729,00	969,00	760,00	1 663,00	1 063,00	600,00	1 799,00	1 167,00	632,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	335,00	221,00	114,00	529,00	335,00	194,00	497,00	325,00	172,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	254,00	165,00	89,00	326,00	228,00	98,00	335,00	223,00	112,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	166,00	109,00	57,00	208,00	133,00	75,00	229,00	150,00	79,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	286,00	181,00	105,00	273,00	164,00	109,00	505,00	317,00	188,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 383,00	812,00	571,00	1 709,00	1 069,00	640,00	1 623,00	950,00	673,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	2 570,00	1 386,00	1 184,00	3 132,00	1 943,00	1 189,00	2 989,00	1 818,00	1 171,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 220,00	691,00	529,00	1 624,00	1 036,00	588,00	838,00	480,00	358,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	119,00	48,00	71,00	85,00	51,00	34,00	51,00	28,00	23,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 051,00	564,00	487,00	1 357,00	778,00	579,00	1 111,00	651,00	460,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	180,00	71,00	109,00	168,00	76,00	92,00	140,00	105,00	35,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	109,00	52,00	57,00	155,00	98,00	57,00	150,00	67,00	83,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	32,00			26,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	4,00			3,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	18,00			21,00			0,00		
	Total général des participants		4 293,00			5 186,00			5 195,00		

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	nombre	15 000,00	9 000,00	6 000,00	27 450,00	15 182,00	12 258,00	1,83	1,69	2,04	714,00	362,00	352,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	nombre				12 258,00	0,00	12 258,00				352,00	0,00	352,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	nombre				4 329,00	2 554,00	1 775,00				74,00	43,00	31,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	1 789,00	897,00	892,00	6 192,00	2 936,00	3 256,00	4 081,00	2 224,00	1 857,00	4 293,00	2 412,00	1 871,00	5 186,00	3 219,00	1 967,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	892,00	0,00	892,00	3 256,00	0,00	3 256,00	1 857,00	0,00	1 857,00	1 871,00	0,00	1 871,00	1 967,00	0,00	1 967,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	167,00	81,00	86,00	705,00	371,00	334,00	411,00	248,00	163,00	865,00	506,00	359,00	979,00	596,00	383,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	5 195,00	3 132,00	2 063,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	2 063,00	0,00	2 063,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	1 128,00	709,00	419,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9ii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						8,00	4,00	4,00				1,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						165,00	87,00	78,00				13,00	12,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						1,00	0,00	1,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						21,00	9,00	12,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						194,00	100,00	94,00				14,00	12,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	3,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	50,00	42,00	17,00	18,00	7,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	5,00	8,00	0,00	2,00	4,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	58,00	52,00	17,00	22,00	11,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	1 229,00			0,13			158,00	84,00	74,00	29,00	14,00	15,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	1 284,00			0,12			150,00	100,00	50,00	30,00	24,00	6,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	129,00	70,00	59,00	61,00	37,00	24,00		68,00	33,00	35,00	18,00	8,00	10,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	120,00	76,00	44,00	70,00	46,00	24,00		50,00	30,00	20,00	39,00	21,00	18,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	50,00	25,00	25,00	50,00	25,00	25,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	11,00	9,00	2,00	11,00	9,00	2,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 9ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				197,00	100,00	97,00				35,00	18,00	17,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				43,00	23,00	20,00				5,00	3,00	2,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				2 368,00	1 210,00	1 158,00				118,00	50,00	68,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				2 192,00	1 116,00	1 076,00				76,00	28,00	48,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				517,00	310,00	207,00				38,00	31,00	7,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				382,00	190,00	192,00				79,00	36,00	43,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				2 282,00	1 214,00	1 068,00				26,00	15,00	11,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1 976,00	1 037,00	939,00				26,00	15,00	11,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				844,00	468,00	376,00				36,00	19,00	17,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				189,00	123,00	66,00				3,00	0,00	3,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	4 226,00			3 081,00	1 620,00	1 461,00	0,73			190,00	99,00	91,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				12,00	8,00	4,00				6,00	5,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				2 090,00	1 053,00	1 037,00				158,00	83,00	75,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				2 910,00	1 530,00	1 380,00				188,00	98,00	90,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				40,00						3,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				1,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				3,00						0,00		
	Total général des participants					3 082,00						191,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	4,00	2,00	2,00	22,00	8,00	14,00	136,00	72,00	64,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	2,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	35,00	18,00	17,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	15,00	7,00	8,00	145,00	62,00	83,00	2 090,00	1 091,00	999,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	15,00	7,00	8,00	86,00	35,00	51,00	2 015,00	1 046,00	969,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	2,00	2,00	0,00	80,00	50,00	30,00	397,00	227,00	170,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	5,00	3,00	2,00	96,00	46,00	50,00	202,00	105,00	97,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	29,00	17,00	12,00	2 227,00	1 182,00	1 045,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	23,00	12,00	11,00	1 927,00	1 010,00	917,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	13,00	9,00	4,00	11,00	7,00	4,00	784,00	433,00	351,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	184,00	121,00	63,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	21,00	11,00	10,00	247,00	120,00	127,00	2 623,00	1 390,00	1 233,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	2,00	1,00	1,00	4,00	2,00	2,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	8,00	2,00	6,00	236,00	113,00	123,00	1 688,00	855,00	833,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	244,00	117,00	127,00	2 478,00	1 315,00	1 163,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	7,00			12,00			13,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			1,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	3,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		21,00			247,00			2 623,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016	2015	2014
----	------------	---------------------	------	------	------

		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	2,00			3,00			0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00	

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					195,00	50,00	145,00				4,00	25,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					1 396,00	840,00	556,00				4,00	42,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					101,00	29,00	72,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					239,00	99,00	140,00				8,00	8,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					1 845,00	983,00	862,00				15,00	73,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					481,00	248,00	233,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					71,00	51,00	20,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					272,00	146,00	126,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	17,00	27,00	21,00	65,00	7,00	26,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	18,00	109,00	466,00	228,00	349,00	162,00	0,00	6,00	3,00	9,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	5,00	10,00	21,00	50,00	2,00	6,00	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	21,00	51,00	29,00	30,00	25,00	34,00	11,00	9,00	5,00	8,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	56,00	195,00	509,00	333,00	382,00	223,00	12,00	22,00	9,00	16,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	106,00	95,00	89,00	113,00	28,00	15,00	25,00	10,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	42,00	2,00	9,00	14,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	76,00	50,00	53,00	60,00	8,00	12,00	9,00	4,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	945,00			0,65			611,00	149,00	462,00	88,00	8,00	80,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	1 775,00			0,58			1 025,00	395,00	630,00	95,00	14,00	81,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	523,00	141,00	382,00	267,00	65,00	202,00		256,00	76,00	180,00	226,00	64,00	162,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	930,00	381,00	549,00	82,00	28,00	54,00		848,00	353,00	495,00	403,00	214,00	189,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	30,00	12,00	18,00	30,00	12,00	18,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	445,00	139,00	306,00	297,00	84,00	213,00		148,00	55,00	93,00	129,00	46,00	83,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	19,00	9,00	10,00	19,00	9,00	10,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 9iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				1 076,00	357,00	719,00				63,00	14,00	49,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				273,00	67,00	206,00				22,00	5,00	17,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				3 703,00	1 799,00	1 904,00				146,00	22,00	124,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				2 476,00	924,00	1 552,00				108,00	22,00	86,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				1 672,00	869,00	803,00				41,00	8,00	33,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				1 130,00	661,00	469,00				102,00	3,00	99,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				1 438,00	889,00	549,00				31,00	8,00	23,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				831,00	453,00	378,00				27,00	8,00	19,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				2 097,00	1 107,00	990,00				69,00	14,00	55,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				1 153,00	332,00	821,00				94,00	11,00	83,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				691,00	194,00	497,00				35,00	5,00	30,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				6 014,00	2 908,00	3 106,00				219,00	41,00	178,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				338,00	184,00	154,00				24,00	4,00	20,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				3 162,00	1 641,00	1 521,00				69,00	18,00	51,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				794,00	374,00	420,00				69,00	5,00	64,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				13,00	1,00	12,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				7,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				5,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				10,00						1,00		
	Total général des participants					6 451,00						250,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	141,00	39,00	102,00	358,00	126,00	232,00	318,00	110,00	208,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	79,00	18,00	61,00	108,00	31,00	77,00	44,00	6,00	38,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	691,00	351,00	340,00	1 073,00	589,00	484,00	1 210,00	749,00	461,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	672,00	342,00	330,00	755,00	355,00	400,00	381,00	119,00	262,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	338,00	212,00	126,00	468,00	269,00	199,00	541,00	304,00	237,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	82,00	30,00	52,00	398,00	278,00	120,00	423,00	308,00	115,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	340,00	221,00	119,00	416,00	268,00	148,00	516,00	375,00	141,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	274,00	179,00	95,00	346,00	227,00	119,00	84,00	25,00	59,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	328,00	164,00	164,00	636,00	352,00	284,00	766,00	486,00	280,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	194,00	65,00	129,00	358,00	128,00	230,00	235,00	74,00	161,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	90,00	33,00	57,00	157,00	44,00	113,00	196,00	63,00	133,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 099,00	582,00	517,00	1 794,00	955,00	839,00	1 939,00	1 113,00	826,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	68,00	30,00	38,00	110,00	65,00	45,00	106,00	75,00	31,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	639,00	361,00	278,00	946,00	529,00	417,00	1 146,00	678,00	468,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	241,00	130,00	111,00	175,00	93,00	82,00	165,00	89,00	76,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00	3,00	0,00	3,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	5,00			0,00			1,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			5,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	1,00			4,00			1,00		

Total général des participants		1 170,00		1 899,00		2 069,00
--------------------------------	--	----------	--	----------	--	----------

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	135,00	37,00	98,00	61,00	31,00	30,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	9,00	0,00	9,00	11,00	7,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	537,00	79,00	458,00	46,00	9,00	37,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	514,00	77,00	437,00	46,00	9,00	37,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	152,00	63,00	89,00	132,00	13,00	119,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	96,00	33,00	63,00	29,00	9,00	20,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	113,00	15,00	98,00	22,00	2,00	20,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	97,00	13,00	84,00	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	256,00	71,00	185,00	42,00	20,00	22,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	181,00	43,00	138,00	91,00	11,00	80,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	113,00	27,00	86,00	100,00	22,00	78,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	797,00	176,00	621,00	166,00	41,00	125,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	30,00	10,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	341,00	50,00	291,00	21,00	5,00	16,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	109,00	41,00	68,00	35,00	16,00	19,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	1,00	0,00	1,00	7,00	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			1,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	1,00			2,00			0,00		
	Total général des participants		824,00			239,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	nombre	6 589,00	3 953,00	2 636,00	6 429,00	3 016,00	3 413,00	0,98	0,76	1,29	228,00	35,00	193,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	nombre de participants	5 573,00	3 343,00	2 230,00	5 448,00	2 496,00	2 952,00	0,98	0,75	1,32	228,00	35,00	193,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	participant	1 016,00	610,00	406,00	299,00	66,00	233,00	0,29	0,11	0,57	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	1 170,00	602,00	568,00	1 899,00	984,00	915,00	2 069,00	1 163,00	906,00	824,00	179,00	645,00	239,00	53,00	186,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	488,00	148,00	340,00	1 873,00	981,00	892,00	1 948,00	1 117,00	831,00	804,00	175,00	629,00	107,00	40,00	67,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	0,00	0,00	0,00	26,00	3,00	23,00	121,00	46,00	75,00	20,00	4,00	16,00	132,00	13,00	119,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	0,00	0,00	0,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	0,00	0,00	0,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					619,00	407,00	212,00					4,00	4,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					31 312,00	18 442,00	12 870,00					1 461,00	1 107,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					2 861,00	1 569,00	1 292,00					39,00	27,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					947,00	395,00	552,00					10,00	2,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					16 659,00	9 963,00	6 696,00					337,00	181,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					2 734,00	1 350,00	1 384,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					1,00	0,00	1,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					97,00	44,00	53,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	100,00	51,00	134,00	56,00	73,00	41,00	72,00	38,00	24,00	22,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3 793,00	2 667,00	3 457,00	2 377,00	3 733,00	2 845,00	3 475,00	2 471,00	2 378,00	1 346,00	145,00	57,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	175,00	122,00	424,00	306,00	675,00	527,00	203,00	256,00	53,00	54,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	126,00	146,00	101,00	73,00	94,00	254,00	54,00	69,00	10,00	8,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	2 263,00	1 493,00	2 091,00	1 472,00	1 965,00	1 420,00	1 886,00	1 287,00	1 348,00	812,00	73,00	31,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	213,00	216,00	1 037,00	1 056,00	52,00	67,00	48,00	45,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	28,00	21,00	12,00	22,00	3,00	2,00	1,00	8,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	60 398,00			0,52			31 312,00	18 442,00	12 870,00	2 568,00	1 461,00	1 107,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	18 249,00			0,09			1 608,00	996,00	612,00	55,00	39,00	16,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	42 149,00			0,56			23 433,00	13 862,00	9 571,00	254,00	165,00	89,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	28 744,00	16 981,00	11 763,00	6 460,00	3 793,00	2 667,00		22 284,00	13 188,00	9 096,00	5 834,00	3 457,00	2 377,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	1 553,00	957,00	596,00	958,00	556,00	402,00		595,00	401,00	194,00	115,00	71,00	44,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	23 179,00	13 697,00	9 482,00	3 746,00	2 187,00	1 559,00		19 433,00	11 510,00	7 923,00	5 306,00	3 134,00	2 172,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	16 450,00	9 731,00	6 719,00	6 578,00	3 733,00	2 845,00		9 872,00	5 998,00	3 874,00	5 946,00	3 475,00	2 471,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	480,00	330,00	150,00	175,00	132,00	43,00		305,00	198,00	107,00	211,00	133,00	78,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	14 127,00	8 376,00	5 751,00	5 812,00	3 270,00	2 542,00		8 315,00	5 106,00	3 209,00	4 522,00	2 673,00	1 849,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3 926,00	2 523,00	1 403,00	3 724,00	2 378,00	1 346,00		202,00	145,00	57,00	202,00	145,00	57,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	94,00	65,00	29,00	86,00	59,00	27,00		8,00	6,00	2,00	8,00	6,00	2,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	3 793,00	2 433,00	1 360,00	3 599,00	2 294,00	1 305,00		194,00	139,00	55,00	194,00	139,00	55,00	

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				462,00	268,00	194,00				24,00	18,00	6,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				152,00	91,00	61,00				8,00	6,00	2,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				38 082,00	22 129,00	15 953,00				2 063,00	1 215,00	848,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				4 316,00	2 470,00	1 846,00				181,00	132,00	49,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				712,00	383,00	329,00				3,00	1,00	2,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				37 887,00	22 057,00	15 830,00				1 479,00	896,00	583,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				9,00	2,00	7,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				30 606,00	18 257,00	12 349,00				2 042,00	1 194,00	848,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				4 876,00	2 370,00	2 506,00				5,00	2,00	3,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				570,00	226,00	344,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				18 306,00	10 871,00	7 435,00				473,00	327,00	146,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				1 396,00	922,00	474,00				15,00	8,00	7,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				4 086,00	2 369,00	1 717,00				55,00	46,00	9,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				645,00	444,00	201,00				21,00	15,00	6,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 668,00	865,00	803,00				16,00	10,00	6,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				98,00						5,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				1,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				76,00						0,00		
	Total général des participants					39 256,00						2 090,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	268,00	148,00	120,00	141,00	87,00	54,00	9,00	5,00	4,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	86,00	46,00	40,00	47,00	32,00	15,00	4,00	2,00	2,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	4 323,00	2 510,00	1 813,00	7 550,00	4 429,00	3 121,00	8 525,00	5 090,00	3 435,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	414,00	254,00	160,00	501,00	314,00	187,00	731,00	498,00	233,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	242,00	114,00	128,00	261,00	142,00	119,00	168,00	105,00	63,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	4 483,00	2 620,00	1 863,00	7 732,00	4 528,00	3 204,00	8 564,00	5 120,00	3 444,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	3,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	3 917,00	2 352,00	1 565,00	6 560,00	3 903,00	2 657,00	6 708,00	4 081,00	2 627,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	638,00	267,00	371,00	812,00	426,00	386,00	1 373,00	784,00	589,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	96,00	28,00	68,00	60,00	25,00	35,00	333,00	135,00	198,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 789,00	1 191,00	598,00	3 854,00	2 309,00	1 545,00	4 038,00	2 434,00	1 604,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	149,00	97,00	52,00	291,00	197,00	94,00	470,00	324,00	146,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	250,00	161,00	89,00	732,00	420,00	312,00	659,00	359,00	300,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	72,00	55,00	17,00	161,00	115,00	46,00	172,00	99,00	73,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	354,00	166,00	188,00	528,00	261,00	267,00	377,00	214,00	163,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	14,00			22,00			22,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			1,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	2,00			30,00			10,00		
	Total général des participants		4 833,00			7 952,00			8 702,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	10,00	4,00	6,00	9,00	5,00	4,00	1,00	1,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	3,00	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	7 144,00	3 891,00	3 253,00	7 200,00	4 152,00	3 048,00	1 277,00	842,00	435,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	1 947,00	1 033,00	914,00	461,00	193,00	268,00	81,00	46,00	35,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	37,00	20,00	17,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	7 155,00	3 900,00	3 255,00	7 197,00	4 150,00	3 047,00	1 277,00	843,00	434,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	4 456,00	2 623,00	1 833,00	5 845,00	3 413,00	2 432,00	1 078,00	691,00	387,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	911,00	330,00	581,00	1 096,00	544,00	552,00	41,00	17,00	24,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	74,00	33,00	41,00	7,00	5,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	3 623,00	2 042,00	1 581,00	3 819,00	2 106,00	1 713,00	710,00	462,00	248,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	208,00	142,00	66,00	166,00	104,00	62,00	97,00	50,00	47,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 903,00	1 025,00	878,00	322,00	225,00	97,00	165,00	133,00	32,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	74,00	45,00	29,00	116,00	88,00	28,00	29,00	27,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	167,00	92,00	75,00	212,00	113,00	99,00	14,00	9,00	5,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	17,00			18,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	14,00			19,00			1,00		
	Total général des participants		7 191,00			7 210,00			1 278,00		

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	nombre	73 758,00			39 256,00	22 780,00	16 476,00	0,53			2 090,00	1 234,00	856,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	4 833,00	2 772,00	2 061,00	7 952,00	4 658,00	3 294,00	8 702,00	5 200,00	3 502,00	7 191,00	3 915,00	3 276,00	7 210,00	4 158,00	3 052,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	1 278,00	843,00	435,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						701,00	463,00	238,00				9,00	7,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						4 298,00	1 955,00	2 343,00				48,00	30,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						8 992,00	4 153,00	4 839,00				7,00	1,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						4 405,00	2 099,00	2 306,00				31,00	48,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						10 851,00	4 804,00	6 047,00				70,00	64,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						13 040,00	6 472,00	6 568,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						261,00	127,00	134,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						5 141,00	2 579,00	2 562,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	22,00	20,00	41,00	23,00	137,00	15,00	59,00	5,00	192,00	168,00	3,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	62,00	110,00	550,00	619,00	685,00	842,00	338,00	381,00	183,00	261,00	89,00	100,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	83,00	128,00	1 006,00	1 146,00	2 158,00	2 196,00	828,00	1 315,00	61,00	53,00	10,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	136,00	118,00	471,00	550,00	856,00	946,00	429,00	486,00	103,00	84,00	73,00	74,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	228,00	309,00	1 339,00	1 560,00	2 154,00	2 531,00	728,00	1 219,00	228,00	262,00	57,00	102,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	1 678,00	1 630,00	2 995,00	3 023,00	1 357,00	1 566,00	369,00	250,00	73,00	99,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	29,00	40,00	61,00	51,00	37,00	38,00	0,00	4,00	0,00	1,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	744,00	723,00	1 449,00	1 061,00	309,00	698,00	72,00	53,00	5,00	27,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				2 590,00	1 406,00	1 184,00	1,00	1,00	0,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre							255,00	120,00	135,00	1,00	1,00	0,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				7 406,00	3 394,00	4 012,00	3,00	3,00	0,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				2 532,00	1 324,00	1 208,00	50,00	36,00	14,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				166,00	98,00	68,00	8,00	3,00	5,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participants)		Nombre	0,00	0,00	0,00				3 810,00	1 727,00	2 083,00	59,00	37,00	22,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				1 930,00	1 056,00	874,00	23,00	15,00	8,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				140,00	70,00	70,00	8,00	3,00	5,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participants)		Nombre	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				3 440,00	1 610,00	1 830,00	42,00	21,00	21,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Participants)		Nombre	7 250,00			1,24			8 992,00	4 153,00	4 839,00	8,00	7,00	1,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Participants)		Nombre	13 695,00			0,32			4 405,00	2 099,00	2 306,00	79,00	31,00	48,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Participants)		Nombre	12 487,00			0,34			4 298,00	1 955,00	2 343,00	78,00	48,00	30,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018						
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Qualitative
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	2 589,00	1 405,00	1 184,00	20,00	12,00	8,00	2 569,00	1 393,00	1 176,00	627,00	380,00	247,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	254,00	119,00	135,00	6,00	2,00	4,00	248,00	117,00	131,00	69,00	26,00	43,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	7 403,00	3 391,00	4 012,00	162,00	64,00	98,00	7 241,00	3 327,00	3 914,00	1 875,00	880,00	995,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2 482,00	1 288,00	1 194,00	79,00	43,00	36,00	2 403,00	1 245,00	1 158,00	776,00	422,00	354,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	158,00	95,00	63,00	18,00	7,00	11,00	140,00	88,00	52,00	50,00	37,00	13,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3 751,00	1 690,00	2 061,00	147,00	56,00	91,00	3 604,00	1 634,00	1 970,00	1 084,00	521,00	563,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	1 907,00	1 041,00	866,00	66,00	46,00	20,00	1 841,00	995,00	846,00	495,00	273,00	222,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	132,00	67,00	65,00	16,00	6,00	10,00	116,00	61,00	55,00	29,00	14,00	15,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	3 398,00	1 589,00	1 809,00	178,00	108,00	70,00	3 220,00	1 481,00	1 739,00	872,00	410,00	462,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	8 984,00	4 146,00	4 838,00	211,00	83,00	128,00	8 773,00	4 063,00	4 710,00	2 152,00	1 006,00	1 146,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	4 326,00	2 068,00	2 258,00	254,00	136,00	118,00	4 072,00	1 932,00	2 140,00	1 021,00	471,00	550,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	4 220,00	1 907,00	2 313,00	172,00	62,00	110,00	4 048,00	1 845,00	2 203,00	1 169,00	550,00	619,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016						
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Qualitative
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1 942,00	1 013,00	929,00	1 361,00	765,00	596,00	581,00	248,00	333,00	562,00	235,00	327,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	179,00	91,00	88,00	122,00	58,00	64,00	57,00	33,00	24,00	48,00	24,00	24,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	5 366,00	2 447,00	2 919,00	3 820,00	1 893,00	1 927,00	1 546,00	554,00	992,00	1 436,00	492,00	944,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	1 627,00	823,00	804,00	842,00	452,00	390,00		785,00	371,00	414,00	305,00	149,00	156,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	90,00	51,00	39,00	46,00	24,00	22,00		44,00	27,00	17,00	29,00	18,00	11,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2 520,00	1 113,00	1 407,00	1 418,00	642,00	776,00		1 102,00	471,00	631,00	501,00	216,00	285,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	1 346,00	722,00	624,00	796,00	441,00	355,00		550,00	281,00	269,00	285,00	152,00	133,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	87,00	47,00	40,00	57,00	30,00	27,00		30,00	17,00	13,00	18,00	7,00	11,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	2 348,00	1 071,00	1 277,00	1 554,00	733,00	821,00		794,00	338,00	456,00	474,00	172,00	302,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	6 621,00	3 057,00	3 564,00	4 354,00	2 158,00	2 196,00		2 267,00	899,00	1 368,00	2 143,00	828,00	1 315,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	3 051,00	1 461,00	1 590,00	1 802,00	856,00	946,00		1 249,00	605,00	644,00	915,00	429,00	486,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2 879,00	1 295,00	1 584,00	1 527,00	685,00	842,00		1 352,00	610,00	742,00	719,00	338,00	381,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	19,00	13,00	6,00	17,00	11,00	6,00		2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	9,00	9,00	0,00	1,00	1,00	0,00		8,00	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	110,00	62,00	48,00	100,00	52,00	48,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	480,00	222,00	258,00	320,00	144,00	176,00		160,00	78,00	82,00	160,00	78,00	82,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	15,00	9,00	6,00	8,00	4,00	4,00		7,00	5,00	2,00	7,00	5,00	2,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	601,00	255,00	346,00	412,00	166,00	246,00		189,00	89,00	100,00	189,00	89,00	100,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	265,00	129,00	136,00	138,00	65,00	73,00		127,00	64,00	63,00	127,00	64,00	63,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	12,00	10,00	2,00	3,00	2,00	1,00		9,00	8,00	1,00	9,00	8,00	1,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	320,00	166,00	154,00	174,00	93,00	81,00		146,00	73,00	73,00	146,00	73,00	73,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	124,00	71,00	53,00	114,00	61,00	53,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	334,00	176,00	158,00	187,00	103,00	84,00		147,00	73,00	74,00	147,00	73,00	74,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	633,00	272,00	361,00	444,00	183,00	261,00		189,00	89,00	100,00	189,00	89,00	100,00	



Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				35 888,0	17 475,0	18 413,0				455,00	273,00	182,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				9 026,00	4 231,00	4 795,00				200,00	113,00	87,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				3 026,00	1 941,00	1 085,00				47,00	35,00	12,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				2 342,00	1 509,00	833,00				31,00	23,00	8,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				627,00	336,00	291,00				23,00	16,00	7,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				18 263,0	9 965,00	8 298,00				205,00	151,00	54,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				1 000,00	525,00	475,00				34,00	21,00	13,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				947,00	497,00	450,00				32,00	20,00	12,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				6 296,00	3 303,00	2 993,00				104,00	70,00	34,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				15 980,0	8 251,00	7 729,00				265,00	176,00	89,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				5 879,00	3 026,00	2 853,00				131,00	67,00	64,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				21 140,0	9 270,00	11 870,0				331,00	198,00	133,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				1 387,00	742,00	645,00				94,00	47,00	47,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				15 220,0	6 747,00	8 473,00				138,00	76,00	62,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				2 990,00	1 670,00	1 320,00				43,00	32,00	11,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 319,00	721,00	598,00				9,00	8,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				230,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				12,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				28,00						0,00		
	Total général des participants					39 541,0						525,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	978,00	553,00	425,00	8 991,00	4 661,00	4 330,00	14 358,00	7 045,00	7 313,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	359,00	221,00	138,00	1 851,00	880,00	971,00	3 823,00	1 817,00	2 006,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	120,00	60,00	60,00	1 188,00	110,00	78,00	465,00	402,00	63,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	100,00	45,00	55,00	1 144,00	79,00	65,00	370,00	331,00	39,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	31,00	13,00	18,00	1 179,00	96,00	83,00	202,00	109,00	93,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	421,00	306,00	115,00	4 873,00	2 759,00	2 114,00	6 916,00	3 809,00	3 107,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	71,00	29,00	42,00	2 199,00	124,00	95,00	351,00	184,00	167,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	68,00	27,00	41,00	2 151,00	123,00	92,00	341,00	178,00	163,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	249,00	173,00	76,00	1 581,00	850,00	731,00	2 629,00	1 370,00	1 259,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	493,00	295,00	198,00	3 401,00	1 717,00	1 684,00	6 664,00	3 517,00	3 147,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	317,00	120,00	197,00	860,00	407,00	453,00	1 444,00	669,00	775,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	727,00	383,00	344,00	5 710,00	2 701,00	3 009,00	8 593,00	3 783,00	4 810,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	180,00	88,00	92,00	2 266,00	146,00	120,00	440,00	232,00	208,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	345,00	186,00	159,00	4 387,00	2 252,00	2 135,00	5 592,00	2 508,00	3 084,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	64,00	41,00	23,00	1 042,00	573,00	469,00	1 571,00	907,00	664,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	34,00	22,00	12,00	339,00	192,00	147,00	545,00	282,00	263,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	5,00			64,00			46,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			2,00			4,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	7,00			4,00			5,00		
	Total général des participants		1 129,00			9 358,00			15 025,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	7 484,00	3 390,00	4 094,00	2 825,00	1 213,00	1 612,00	797,00	340,00	457,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	1 692,00	752,00	940,00	528,00	192,00	336,00	573,00	256,00	317,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	762,00	606,00	156,00	797,00	434,00	363,00	647,00	294,00	353,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	479,00	407,00	72,00	589,00	336,00	253,00	629,00	288,00	341,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	174,00	93,00	81,00	17,00	8,00	9,00	1,00	1,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	2 984,00	1 583,00	1 401,00	1 550,00	757,00	793,00	1 314,00	600,00	714,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	235,00	134,00	101,00	84,00	33,00	51,00	6,00	0,00	6,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	212,00	116,00	96,00	76,00	33,00	43,00	3,00	0,00	3,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	1 089,00	549,00	540,00	299,00	156,00	143,00	345,00	135,00	210,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	2 824,00	1 418,00	1 406,00	1 240,00	628,00	612,00	1 093,00	500,00	593,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1 980,00	1 140,00	840,00	1 145,00	623,00	522,00	2,00	0,00	2,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	3 931,00	1 558,00	2 373,00	1 469,00	538,00	931,00	379,00	109,00	270,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	282,00	162,00	120,00	89,00	42,00	47,00	36,00	25,00	11,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	3 276,00	1 272,00	2 004,00	1 278,00	407,00	871,00	204,00	46,00	158,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	197,00	84,00	113,00	64,00	28,00	36,00	9,00	5,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	276,00	147,00	129,00	91,00	60,00	31,00	25,00	10,00	15,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	54,00			51,00			10,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	3,00			3,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	5,00			7,00			0,00		
	Total général des participants		8 420,00			3 639,00			1 445,00		

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	Chômeurs y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	Nombre	40 280,00	20 140,00	20 140,00	35 888,00	17 475,00	18 413,00	0,89	0,87	0,91	455,00	273,00	182,00
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	16 113,00	8 713,00	7 400,00				164,00	120,00	44,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	30 355,00	14 649,00	15 705,00				338,00	215,00	123,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	1 227,00	641,00	586,00				84,00	42,00	42,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	participants	0,00	0,00	0,00	79,00	74,00	5,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	Chômeurs y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	978,00	553,00	425,00	8 991,00	4 661,00	4 330,00	14 358,00	7 045,00	7 313,00	7 484,00	3 390,00	4 094,00	2 825,00	1 213,00	1 612,00
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	341,00	252,00	89,00	4 709,00	2 654,00	2 055,00	6 695,00	3 639,00	3 056,00	2 611,00	1 316,00	1 295,00	903,00	423,00	480,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	696,00	448,00	248,00	8 184,00	4 278,00	3 906,00	12 946,00	6 396,00	6 549,00	5 686,00	2 366,00	3 320,00	1 710,00	606,00	1 104,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	166,00	79,00	87,00	233,00	126,00	107,00	417,00	217,00	200,00	227,00	123,00	104,00	72,00	34,00	38,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	1,00	1,00	77,00	73,00	4,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	Chômeurs y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	797,00	340,00	457,00
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	690,00	309,00	381,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	795,00	340,00	455,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	28,00	20,00	8,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 1b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	820,00			994,00	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates début de conventionnement des opérations. Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les entreprises soutenues a été transmise ont été comptabilisées.  OS9 : 994 entreprises ont bénéficié d'un soutien. Les doublons ont été contrôlés. Par ailleurs, suite aux modifications du programme opérationnel qui ont eu lieu en 2020, la cible 2023 a été revue à la hausse (820 entreprises). Le calcul d'atteinte des cibles a été actualisé en conséquence. A ce jour, les réalisations permettent d'atteindre cette cible à 120%
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	820,00			1 540,00	0,00	0,00	Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	652,00			138,00	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles les réalisations ont été transmises ont été comptabilisées au sein de l'indicateur.
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	652,00			329,00	0,00	0,00	Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	45 914 701,00			9 566 390,25	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Les montants valorisés dans cet indicateur sont les montants retenus par l'AG dans les CSF.
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans	EUR	Plus développées	45 914 701,00			40 047 520,67	0,00	0,00	Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
	les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement									

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	994,00	0,00	0,00	749,00	0,00	0,00	740,00	0,00	0,00
S	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 540,00	0,00	0,00	1 227,00	0,00	0,00	1 227,00	0,00	0,00
F	CO26 Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	138,00	0,00	0,00	138,00	0,00	0,00	131,00	0,00	0,00
S	CO26 Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	329,00	0,00	0,00	329,00	0,00	0,00	309,00	0,00	0,00
F	CO27 Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	9 566 390,25	0,00	0,00	9 000 606,55			8 285 804,33	0,00	0,00
S	CO27 Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	40 047 520,67	0,00	0,00	36 028 197,29	0,00	0,00	2 478 176,74	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	227,00	0,00	0,00	215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	367,00	0,00	0,00	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26 Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26 Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	99,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27 Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	1 221 757,77	0,00	0,00	319 525,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27 Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	6 807 091,79	0,00	0,00	280 269,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	9 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 9 :AUGMENTER LE NOMBRE DE COLLABORATIONS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES ETABLISSEMENTS DE R&D NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	millions d'euros	Plus développées	12 350,00	2011	14 979,00			La valeur 2017 de l'indicateur a pu être renseignée sur la base de la source - Ministère en charge de la recherche Les valeurs des autres années seront renseignées ultérieurement en fonction des publications des statistiques publiques
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	millions d'euros	Plus développées	5 923,00	2011	7 371,00			La valeur 2017 de l'indicateur a pu être renseignée sur la base de la source - Ministère en charge de la recherche Les valeurs des autres années seront renseignées ultérieurement en fonction des publications des statistiques publiques

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises					13 925,20		13 657,00	
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations					6 355,90		6 127,10	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	13 262,00		13 075,00	
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	6 210,00		6 333,00	

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 3d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	5 333,00			4 120,00	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les entreprises soutenues a été transmise ont été comptabilisées. Les doublons ont été contrôlés.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	5 333,00			6 803,00	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de la liste des entreprises soutenues. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors du conventionnement.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	3 110,00			3 655,00	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles les réalisations ont été transmises ont été comptabilisées. 3655 entreprises ont indiqué ne pas avoir bénéficié de soutien financier autres que des subventions. Les autres entreprises n'ayant pas transmis l'information à ce jour.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	3 110,00			4 326,00	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de la liste des entreprises soutenues. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			3 802,00	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles les réalisations ont été transmises ont été comptabilisées.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			2 620,00	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de la liste des entreprises soutenues. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR		111 788 463,00			72 569 666,56	0,00	0,00	
S	CO07	Investissement productif:	EUR		111 788 463,00			101 566 776,59	0,00	0,00	

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
		investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)									
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	Entreprises	Plus développées	2 360,00			2 994,00	0,00	0,00	Les entreprises comptabilisées sont celles soutenues dans le cadre du prêt rebond, bénéficiant d'un soutien FEDER en réponse à la crise du covid 19.
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	Entreprises	Plus développées	2 360,00			2 650,00	0,00	0,00	La valeur renseignée est la valeur prévisionnelle renseignée pour le prêt rebond.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 126,00	0,00	0,00	1 126,00	0,00	0,00	1 126,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4 153,00	0,00	0,00	4 063,00	0,00	0,00	3 863,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	662,00	0,00	0,00	662,00	0,00	0,00	662,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1 676,00	0,00	0,00	1 676,00	0,00	0,00	1 676,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	808,00	0,00	0,00	808,00	0,00	0,00	808,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 620,00	0,00	0,00	2 530,00	0,00	0,00	2 530,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	16 783 166,56			16 783 166,56			16 783 155,56		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	19 066 776,59			19 066 776,59			19 066 776,59		
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	903,00	0,00	0,00	256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 399,00	0,00	0,00	373,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	450,00	0,00	0,00	126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	599,00	0,00	0,00	239,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	596,00	0,00	0,00	126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 769,00	0,00	0,00	998,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	3 421 226,51			1 292 885,70					
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	6 265 074,17			988 864,84					



(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		entreprises (hors subventions)									
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	10 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 10 : RENFORCER LES CAPACITES PRODUCTIVES DES PME FRANCILIENNES NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	nombre	Plus développées	379 474,00	2013	410 789,00			Les valeurs sont renseignées sur la base de la source URSSAF-ACOSS "Dénombrement annuel des établissements employeurs" mis à jour le 28/06/2019.
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	nombre	Plus développées	11 212,00	2013	11 212,00			Les valeurs sont renseignées sur la base de la source URSSAF-ACOSS "Dénombrement annuel des établissements employeurs" mis à jour le 28/06/2019.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	400 887,00		395 076,00		389 223,00		386 511,00	
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	12 578,00		12 383,00		12 145,00		11 794,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	383 478,00		380 164,00	
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	11 511,00		11 298,00	

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télé Santé)

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 2c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	Euros	Plus développées	11 200 000,00			18 000 000,00	0,00	0,00	Un avenant a été réalisé afin de pouvoir d'équiper l'ensemble des lycées franciliens en équipement numérique, l'enveloppe FEDER a donc été augmentée.
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	Euros	Plus développées	11 200 000,00			11 200 000,00	0,00	0,00	L'envergure initiale du projet visait la fourniture de tablette pour les lycées franciliens sur la base du volontariat, l'enveloppe avaient été établie sur cette hypothèse.
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	4 272,00			2 948,00	0,00	0,00	Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	4 272,00			13 403,00	0,00	0,00	Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. Les valeurs prises en compte annuellement dépendent de l'année de programmation et de l'année de démarrage de l'opération.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	2 948,00	0,00	0,00	2 946,00	0,00	0,00	391,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	13 402,00	0,00	0,00	13 399,00	0,00	0,00	996,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	239,00	0,00	0,00	84,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	319,00	0,00	0,00	38,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	11 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 11 : RENFORCER L'USAGE DE NOUVEAUX OUTILS ET CONTENUS NUMERIQUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	nombre	Plus développées	252,00	2014	953,00			Valeurs actualisées sur le base du rapport IPR sur les tiers-lieux publié en septembre 2017. Dans ce cadre, la région développe une plateforme numérique qui devrait permettre à terme d'extraire ce type de données plus facilement.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information					620,00		252,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	252,00		252,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	96,00			4,19	0,00	0,00	Les réalisations ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	96,00			91,81	0,00	0,00	Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	23 328,00			6 635,72	0,00	0,00	Les réalisations ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	23 328,00			43 031,00	0,00	0,00	Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. Certaines valeurs paraissent néanmoins aberrantes et feront l'objet d'un contrôle approfondi.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	4,19	0,00	0,00	1,48	0,00	0,00	1,08	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	91,81	0,00	0,00	86,60	0,00	0,00	86,20	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	6 635,72	0,00	0,00	1 235,72	0,00	0,00	1 156,72	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	43 110,00	0,00	0,00	1 174,00	0,00	0,00	1 206,40	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,26	0,00	0,00	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	85,38	0,00	0,00	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	61,72	0,00	0,00	61,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	118,59	0,00	0,00	7,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	12 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 12 : ACCROITRE LA PART DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION (ENR&R)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	pourcentage	Plus développées	5,40	2009	6,16			La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE - Energif. Seules les données jusqu'en 2015 et 2017 sont disponibles.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France					8,20		8,20	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	8,20		5,40	



Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 582,00			450,00	0,00	0,00	Valeurs basées sur les opérations ayant fait l'objet d'une remontée des réalisations sur les OS13 (2457) et14 (450) Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 582,00			1 978,00	0,00	0,00	Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement sur les OS13 et 14 OS 13 : 5225 OS14 : 1978
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	237,00			345,34			Cet indicateur ne concerne que l'OS14. Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	237,00			139 539,60			Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. Certaines valeurs paraissent néanmoins aberrantes et feront l'objet d'un contrôle approfondi.
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	GWH	Plus développées	2,80			1,20			Cet indicateur ne concerne que l'OS14. Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	GWH	Plus développées	2,80			5,20			Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	450,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	265,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation	1 978,00	0,00	0,00	1 591,00	0,00	0,00	824,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
		énergétique s'est amélioré									
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	345,34			345,34	0,00	0,00	345,34	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	139 539,60			139 429,60	0,00	0,00	2 439,77	0,00	0,00
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	1,20			1,20	0,00	0,00	1,20	0,00	0,00
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	5,20			5,20	0,00	0,00	5,20	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	121,00	0,00	0,00	51,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	246,00	0,00	0,00	51,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	345,34	0,00	0,00	345,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 285,47	0,00	0,00	288,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	1,20	0,00	0,00	1,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	5,20	0,00	0,00	4,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	13 - OBJECTIF SPECIFIQUE 13 : DIMINUER LA PRECARITE ENERGETIQUE A TRAVERS LA RENOVATION DU BATI RESIDENTIEL

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Kwh	Plus développées	15 735 000 000,00	2012	14 413 000 000,00			La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE – Energif de 2017 Cette valeur sera actualisée en fonction des dates de publication des statistiques publiques portant sur cette information.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France					90 171 400 000,00			

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	87 613 600,00		15 735 000 000,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	14 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 14 : DEVELOPPER DES DEMARCHES « PILOTES » POUR REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DU BATI RESIDENTIEL ET DES BATIMENTS PUBLICS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Gwh	Plus développées	89 348,00	2013	89 320,00			La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE – Energif de 2017 Cette valeur sera actualisée en fonction des dates de publication des statistiques publiques portant sur cette information.
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	Gwh	Plus développées	60 435,00	2013	60 418,00			La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE – Energif de 2017 Cette valeur sera actualisée en fonction des dates de publication des statistiques publiques portant sur cette information.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France					90 171,40			
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France					45 039,21			

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	87 613,00		89 348,00	
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	44 836,10		60 435,00	

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

**Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 9 / 8ii**

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	2 488,00	1 244,00	1 244,00	90,00	86,00	4,00	0,04	0,07	0,00	0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	544,00	272,00	272,00	339,00	234,00	105,00	0,62	0,86	0,39	0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	418,00	209,00	209,00	606,00	364,00	242,00	1,45	1,74	1,16	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	138,00	69,00	69,00	7,00	7,00	0,00	0,05	0,10	0,00	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	125,00	63,00	62,00	138,00	89,00	49,00	1,10	1,41	0,79	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	84,00	42,00	42,00	276,00	162,00	114,00	3,29	3,86	2,71	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	1 653,00	827,00	826,00	5,00	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	1 505,00	753,00	752,00	445,00	225,00	220,00	0,30	0,30	0,29	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	1 011,00	506,00	505,00	580,00	298,00	282,00	0,57	0,59	0,56	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		Nombre	363,00	182,00	181,00	769,00	408,00	361,00	2,12	2,24	1,99	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		Nombre	479,00	240,00	239,00	837,00	504,00	333,00	1,75	2,10	1,39	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		Nombre	68,00	34,00	34,00	5,00	3,00	2,00	0,07	0,09	0,06	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						287,00	151,00	136,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						350,00	191,00	159,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						595,00	328,00	267,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						368,00	214,00	154,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						1 174,00	633,00	541,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						329,00	196,00	133,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00	7,00	0,00	67,00	4,00	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	165,00	60,00	69,00	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	29,00	15,00	196,00	101,00	138,00	126,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	58,00	20,00	31,00	29,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	1,00	75,00	48,00	87,00	65,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	132,00	141,00	93,00	79,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	171,00	172,00	127,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	3,00	14,00	205,00	172,00	200,00	175,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	11,00	8,00	297,00	192,00	196,00	133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	81,00	74,00	70,00	62,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	19,00	10,00	119,00	104,00	53,00	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	177,00	116,00	151,00	151,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	10,00	5,00	116,00	72,00	87,00	77,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	29,00	14,00	336,00	280,00	267,00	247,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196,00	133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					1 483,00	848,00	635,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					532,00	299,00	233,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					1 466,00	722,00	744,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					1 466,00	722,00	744,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					2 771,00	1 505,00	1 266,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					1 037,00	552,00	485,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					1 235,00	664,00	571,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					154,00	56,00	98,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					2 541,00	1 292,00	1 249,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					74,00	45,00	29,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					710,00	385,00	325,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					260,00	149,00	111,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
	Total général des participants					2 949,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	410,00	223,00	187,00	212,00	169,00	43,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	8,00	4,00	4,00	84,00	68,00	16,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	267,00	155,00	112,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	267,00	155,00	112,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	387,00	212,00	175,00	451,00	307,00	144,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	53,00	25,00	28,00	207,00	133,00	74,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	84,00	39,00	45,00	180,00	134,00	46,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	14,00	8,00	6,00	24,00	13,00	11,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	395,00	213,00	182,00	334,00	218,00	116,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	28,00	20,00	8,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	349,00	199,00	150,00	82,00	50,00	32,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	54,00	33,00	21,00	24,00	10,00	14,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		0,00			410,00			479,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		857,00	454,00	403,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		438,00	227,00	211,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		1 199,00	567,00	632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		1 199,00	567,00	632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		1 929,00	984,00	945,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		774,00	393,00	381,00	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		970,00	490,00	480,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		116,00	35,00	81,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		1 808,00	859,00	949,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		43,00	22,00	21,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		279,00	136,00	143,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		182,00	106,00	76,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		2 056,00			4,00			0,00		



Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		nombre	3 258,00	1 791,00	1 467,00	2 949,00	1 570,00	1 379,00	0,91	0,88	0,94	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		0,00	0,00	0,00	410,00	223,00	187,00	479,00	324,00	155,00	2 056,00	1 021,00	1 035,00	4,00	2,00	2,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		0,00	0,00	0,00

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11**

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER									
-----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			5,45	0,00	0,00	Les valeurs réalisées se basent sur les dossiers ayant fait l'objet d'un acompte ou d'un solde
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			5,50	0,00	0,00	
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			1,00			Seule l'évaluation des stratégies des ITI et des démarches territoriales du programme opérationnelle a été finalisée en 2020
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			7,00			Seule l'évaluation des stratégies des ITI et des démarches territoriales du programme opérationnelle a été finalisée en 2020
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			215,00	0,00	0,00	
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			188,00	0,00	0,00	
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			125,00			
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			125,00			Le nombre d'actions de communication et d'information au public prévisionnel est inférieur à ce qui a été réalisé par les acteurs bénéficiaire d'assistance technique

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	2,16	0,00	0,00	31,12	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	5,15	0,00	0,00	59,09	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,25			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	7,00			7,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	163,00	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00	69,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	159,00	0,00	0,00	81,00	0,00	0,00	36,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	104,00			61,00			19,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	104,00			61,00			19,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	15,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	19 - Objectif spécifique 19 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 19**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	nombre		34,00	2014	90,00	233,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	249,00		249,00		249,00		34,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	34,00		34,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	20 - Objectif spécifique 20 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 20**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	pourcentage		40,00	2014	100,00	0,00		Les valeurs pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 ne sont pas disponibles. Les évaluations thématiques portant sur les dispositifs cofinancés par le programme opérationnel régional commenceront en 2020. 3 évaluations (évaluations IEJ, de mise en œuvre et ITI) ont été réalisées sur les 13 prévues dans le plan d'évaluation des actions financées par le programme régional. Les évaluations thématiques sont toutes lancées fin 2020 - début 2021 (à l'exception de celle sur le Wifi dans les lycées et Plan seine qui seront lancées à l'automne 2021)

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	8,00		15,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	0,00		0,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	21 - Objectif spécifique 21 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 21**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	Nombre de visites		80,00	2014	104,00	7 917,00		L'AG est dans l'impossibilité d'identifier le sexe des personnes se connectant sur le portail des fonds européens. La valeur totale est donc divisée en parts égales. L'AG ne dispose pas de valeurs pour 2014 et 2015. Le site web de la Région dédiés aux fonds européens n'a été mis en ligne que début 2016.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	6 837,00		6 001,00		2 786,00		2 518,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	80,00		80,00	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 12**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		NOMBRE	21,00			87,96	0,00	0,00	4,19			7,99		
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		nombre	18,00			1,25	0,00	0,00	0,07			1,00		
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		nombre	4 904,00			1 349,00	0,00	0,00	0,28			515,00		
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		nombre	40,00			303,00	0,00	0,00	7,58			121,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		49,28			15,39			15,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		0,25			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		393,00			262,00			174,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		102,00			59,00			21,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		0,00	0,00	0,00
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		0,00	0,00	0,00
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		0,00	0,00	0,00
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	22 - Objectif spécifique 22 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 22**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		Nombre (nombre)		Nombre	90,00			10,81%			973,00	112,00	114,00	226,00	112,00	114,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		747,00	0,00	0,00	249,00				498,00	0,00	0,00	249,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		249,00	0,00	0,00	249,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	23 - Objectif spécifique 23 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 23**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		Proportion (Pourcentage)		Proportion	100,00 %						24,00 %	0,00%	0,00%	0,00 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		24,00%	0,00%	0,00%	8,80%	0,00%	0,00%		15,00%	0,00%	0,00%	15,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	24 - Objectif spécifique 24 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 24**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		Nombre (Nombre)		Nombre	104,00			252,11%			26 219,00	13 110,00	13 109,00	7 917,00	3 959,00	3 958,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		18 302,00	9 151,00	9 151,00	6 837,00	3 419,00	3 418,00		11 465,00	5 732,00	5 733,00	6 001,00	3 000,00	3 001,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		5 464,00	2 732,00	2 732,00	2 786,00	1 393,00	1 393,00		2 678,00	1 339,00	1 339,00	2 518,00	1 259,00	1 259,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		160,00	80,00	80,00	80,00	40,00	40,00		80,00	40,00	40,00	80,00	40,00	40,00	

**Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises**

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	5 114
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	3 655
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	3 802

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2020 Cumul - hommes	2020 Cumul - femmes	2020 Total annuel	2020 Total annuel - hommes	2020 Total annuel - femmes
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	13 621 968,32					
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	13,00					
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	6 359 719,04					
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	4 912 237,16					
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	8 317 994,00					
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	16 635 988,00					
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	1 508 512,50					
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	7,00					
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	32 502 266,89					
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	27 450,00	15 182,00	12 258,00	714,00	362,00	352,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	2 195 827,19					
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	6 429,00	3 016,00	3 413,00	228,00	35,00	193,00
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	36 350,00	17 743,00	18 607,00	479,00	291,00	188,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	61 674 127,36					
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	994,00					
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	141 357 106,03					
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	57 392 963,73					
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	2 948,00					
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	2 457,00					
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	24 892 958,02					
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		7 116 675,31					
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		2 949,00	1 570,00	1 379,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2019 Cumul total	2018 Cumul total	2017 Cumul total	Observations
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	5 560 466,80	2 810 408,17	2 810 408,17	
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	13,00	13,00	11,00	
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	5 696 233,53	663 485,51	663 485,51	
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	3 965 420,74	946 816,42	946 816,42	
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	8 317 994,00	8 149 494,00	5 646 042,00	
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	16 635 988,00	16 298 988,00	11 292 084,00	
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	1 508 512,50	0,00	0,00	
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	7,00	7,00	6,00	
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	21 791 730,96	19 622 617,39	19 622 617,39	
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	26 736,00	24 947,00	18 755,00	
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	703 013,24	484 374,85	484 374,85	
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	6 201,00	5 031,00	3 132,00	
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	35 871,00	34 625,00	25 493,00	
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	50 648 242,20	17 789 887,57	17 789 887,57	
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	994,00	749,00	740,00	
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	40 067 911,97	16 062 107,32	16 062 107,32	
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	46 397 968,18	3 707 192,24	3 707 192,24	
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	2 948,00	2 946,00	391,00	
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	2 457,00	2 457,00	2 097,00	
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	7 142 453,28	5 377 602,28	5 377 602,28	
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		6 768 152,69	5 440 092,13	5 440 092,13	
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		2 949,00	2 949,00	2 539,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	0,00	3,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	2 600 364,00	1 864,00	0,00
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	5 200 728,00	3 728,00	0,00
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	14 674,00	10 381,00	5 195,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	1 063,00	239,00	0,00
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	11 126,00	3 632,00	798,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	227,00	215,00	0,00
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	239,00	84,00	0,00
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1 763,00	1 284,00	0,00
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées			0,00
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		0,00	0,00	0,00
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		2 060,00	4,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	3334540			28 635 310,00		
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	4	Sans objet	Sans objet	10,00	0,00	0,00
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	1124607			9 275 394,00		
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	788073			7 164 300,00		
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	150000			750 000,00		
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	150000	Sans objet	Sans objet	750 000,00	0,00	0,00
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	1 100000			10 000 000,00		
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	2	Sans objet	Sans objet	5,00	0,00	0,00
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	12234640			100 884 332,00		
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	8369	5021	3348	15 000,00	9 000,00	6 000,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	2488640			34 642 358,00		
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	4015	2409	1606	6 589,00	3 953,00	2 636,00
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	35309	19420	15889	40 280,00	20 140,00	20 140,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	46718685,64			272 143 610,00		
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	42	Sans objet	Sans objet	820,00	0,00	0,00
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	21400683,37			274 665 457,00		
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	6404466,2			86 191 765,00		
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	311	Sans objet	Sans objet	4 272,00	0,00	0,00
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1449	Sans objet		5 582,00	0,00	0,00
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	9 701 780,00			88 198 000,00		
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		2593925,10			16 233 560,00		
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et	nombre	IEJ		Sans objet	Sans objet	Sans objet	3 257,00	1 790,00	1 467,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
			professionnelle									

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	28 635 310,00	50,00%	25 066 714,95	87,54%	19 816 794,41	13 621 968,32	47,57%	16
10	FEDER	En transition	Total	9 275 394,00	50,00%	13 790 573,14	148,68%	13 771 242,11	6 359 719,04	68,57%	11
10	FEDER	Plus développées	Total	7 164 300,00	50,00%	10 651 817,39	148,68%	10 636 886,14	4 912 237,16	68,57%	7
2	FEDER	Plus développées	Total	10 000 000,00	50,00%	8 614 401,20	86,14%	8 324 270,20	1 508 512,50	15,09%	6
3	FSE	Plus développées	Total	100 884 332,00	50,00%	103 586 914,19	102,68%	89 282 464,25	32 502 266,89	32,22%	209
4	FSE	Plus développées	Total	34 642 358,00	50,00%	15 109 945,84	43,62%	14 199 520,32	2 195 827,19	6,34%	56
5	FSE	Plus développées	Total	272 143 610,00	50,00%	382 721 464,32	140,63%	371 595 435,64	60 196 728,33	22,12%	401
6	FEDER	Plus développées	Total	274 665 457,00	42,58%	296 069 783,29	107,79%	255 734 223,03	141 357 106,03	51,47%	113
7	FEDER	Plus développées	Total	86 191 765,00	40,00%	80 250 357,68	93,11%	71 654 149,70	57 392 963,73	66,59%	57
8	FEDER	Plus développées	Total	88 198 000,00	50,00%	177 240 051,10	200,96%	99 838 248,66	24 892 958,02	28,22%	48
9	IEJ		Total	12 175 170,00	66,67%	14 287 573,09	117,35%	12 739 263,87	7 116 675,31	58,45%	12
11	FEDER	En transition	Total	360 300,00	50,00%	229 470,24	63,69%	229 470,24	129 103,74	35,83%	2
11	FEDER	Plus développées	Total	12 261 700,00	50,00%	7 809 312,27	63,69%	7 809 312,27	4 393 647,95	35,83%	19
12	FSE	Plus développées	Total	21 928 000,00	50,00%	18 646 456,62	85,03%	18 646 456,62	7 226 237,88	32,95%	41
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>En transition</b>		<b>9 635 694,00</b>	<b>50,00%</b>	<b>14 020 043,38</b>	<b>145,50%</b>	<b>14 000 712,35</b>	<b>6 488 822,78</b>	<b>67,34%</b>	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Plus développées</b>		<b>507 116 532,00</b>	<b>44,28%</b>	<b>605 702 437,88</b>	<b>119,44%</b>	<b>473 813 884,41</b>	<b>248 079 393,71</b>	<b>48,92%</b>	<b>266</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>Plus développées</b>		<b>429 598 300,00</b>	<b>50,00%</b>	<b>520 064 780,97</b>	<b>121,06%</b>	<b>493 723 876,83</b>	<b>102 121 060,29</b>	<b>23,77%</b>	<b>707</b>
<b>Total</b>	<b>IEJ</b>			<b>12 175 170,00</b>	<b>66,67%</b>	<b>14 287 573,09</b>	<b>117,35%</b>	<b>12 739 263,87</b>	<b>7 116 675,31</b>	<b>58,45%</b>	<b>12</b>
<b>Total général</b>				<b>958 525 696,00</b>	<b>47,19%</b>	<b>1 154 074 835,32</b>	<b>120,40%</b>	<b>994 277 737,46</b>	<b>363 805 952,09</b>	<b>37,95%</b>	<b>998</b>



**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territoriale	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		21	FR10	25 066 714,95	19 816 794,41	13 621 968,32	16
2	FEDER	Plus développées	085	01	01	01	06		22	FR10	8 614 401,20	8 324 270,20	1 508 512,50	6
3	FSE	Plus développées	104	01	01	01		08	17	FR10	12 521 602,63	11 188 529,38	2 888 621,14	54
3	FSE	Plus développées	104	01	01	07		08	17	FR10	91 065 311,56	78 093 934,87	29 613 645,75	155
4	FSE	Plus développées	110	01	01	01		08	21	FR10	3 246 290,66	3 143 796,28	453 036,76	7
4	FSE	Plus développées	110	01	01	07		06, 07	21	FR10	747 704,80	747 704,80	158 725,10	2
4	FSE	Plus développées	111	01	01	01		06	21	FR10	3 037 563,39	2 775 237,86	647 219,69	10
4	FSE	Plus développées	111	01	01	01		06, 07	21	FR10	5 199 801,62	4 828 315,57	374 351,78	20
4	FSE	Plus développées	111	01	01	01		07	21	FR10	1 968 957,04	1 828 573,74	304 319,88	9
4	FSE	Plus développées	111	01	01	07		06, 07	21	FR10	909 628,33	875 892,07	258 173,98	8
5	FSE	Plus développées	115	01	01	01		06	21	FR10	979 408,77	945 643,78	98 900,00	7
5	FSE	Plus développées	115	01	01	01		06, 07	21	FR10	2 712 167,25	2 207 900,12	171 268,85	11
5	FSE	Plus développées	115	01	01	07		06	21	FR10	1 580 904,10	892 538,97	447 154,69	11
5	FSE	Plus développées	115	01	01	07		06, 07	21	FR10	72 157 902,93	66 809 796,87	18 076 282,97	258
5	FSE	Plus développées	117	01	01	01		06	21	FR10	14 493 765,59	11 283 286,74	826 663,05	32
5	FSE	Plus développées	117	01	01	01		06, 07	21	FR10	4 481 953,63	3 947 835,94	1 561 999,45	14
5	FSE	Plus développées	117	01	01	01		07	21	FR10	1 013 166,30	620 973,15	588 746,49	1
5	FSE	Plus développées	117	01	01	07		06	21	FR10	158 937 561,11	158 740 963,47	21 840 485,55	25
5	FSE	Plus développées	117	01	01	07		07	21	FR10	1 071 649,37	1 054 658,68	986 383,43	3
5	FSE	Plus développées	117	02	01	07		06, 07	21	FR10	125 292 985,27	125 091 837,92	15 598 843,85	39
6	FEDER	Plus développées	058	01	01	01	01		17	FR10	11 531 748,36	11 531 748,36	0,00	5
6	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		17	FR10	2 213 062,89	2 213 062,89	312 924,66	4
6	FEDER	Plus développées	059	01	01	01	01		17	FR10	11 325 275,20	2 750 609,86	0,00	3
6	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		17	FR10	3 139 720,79	1 489 233,25	1 129 785,52	5
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	01	01		17	FR10	1 088 236,39	1 088 236,39	0,00	2
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		13	FR10	10 053 681,07	4 901 828,76	8 098 161,93	8
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		17	FR10	1 214 013,00	1 214 013,00	0,00	1
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		20	FR10	15 887 845,28	8 104 198,08	4 426 377,25	18
6	FEDER	Plus développées	062	01	01	01	01		17	FR10	5 652 001,89	5 364 181,52	2 065 005,50	5

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
6	FEDER	Plus développées	062	01	01	01	01		20	FR10	2 840 082,59	2 840 082,59	0,00	2
6	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		17	FR10	13 098 185,38	8 927 570,57	2 937 199,65	13
6	FEDER	Plus développées	063	01	01	07	03		17	FR10	11 863 194,06	10 158 941,70	2 129 508,53	18
6	FEDER	Plus développées	065	01	01	07	03		22	FR10	578 453,01	245 842,53	0,00	2
6	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		17	FR10	24 158 021,95	18 461 282,10	6 799 455,19	21
6	FEDER	Plus développées	066	03	01	07	03		16	FR10	32 800 000,00	32 800 000,00	15 365 417,40	1
6	FEDER	Plus développées	066	04	01	07	03		16	FR10	144 725 000,00	141 586 250,00	97 285 102,72	2
6	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		17	FR10	3 901 261,43	2 057 141,43	808 167,68	3
7	FEDER	Plus développées	049	01	01	07	02		19	FR10	2 533 048,51	2 263 814,12	103 567,44	4
7	FEDER	Plus développées	065	01	01	01	02		17	FR10	6 319 212,82	4 838 241,39	1 224 135,14	10
7	FEDER	Plus développées	079	01	01	01	02		18	FR10	1 794 836,11	1 794 836,11	564 232,27	3
7	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		13	FR10	45 136 812,14	45 068 963,26	44 268 665,93	2
7	FEDER	Plus développées	080	01	01	01	02		13	FR10	1 965 909,72	1 498 069,23	727 391,42	5
7	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		20	FR10	13 877 107,40	10 187 449,16	6 676 960,95	17
7	FEDER	Plus développées	081	01	01	01	02		20	FR10	472 485,23	197 005,00	97 515,11	2
7	FEDER	Plus développées	081	01	01	07	02		17	FR10	6 854 228,75	4 574 054,43	2 882 717,32	12
7	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		13	FR10	741 901,00	741 901,00	580 643,59	1
7	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		13	FR10	554 816,00	489 816,00	267 134,56	1
8	FEDER	Plus développées	011	01	01	07	04		22	FR10	3 138 075,00	3 138 075,00	0,00	1
8	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		22	FR10	10 263 931,63	10 263 931,63	1 186 377,11	5
8	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		22	FR10	7 939 339,64	7 396 295,70	2 793 617,56	4
8	FEDER	Plus développées	014	01	01	01	04		22	FR10	96 260 117,21	58 493 068,61	15 686 137,46	23
8	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		22	FR10	42 472 927,96	16 370 161,66	5 226 825,89	13
8	FEDER	Plus développées	023	01	01	07	04		22	FR10	17 165 659,66	4 176 716,06	0,00	2
9	IEJ		103	01	01	07			13	FR10	14 287 573,09	12 739 263,87	7 116 675,31	12
10	FEDER	En transition	085	01	01	07	05		22	FR10	5 014 753,87	5 007 724,40	2 312 625,11	4
10	FEDER	En transition	087	01	01	07	06		22	FR10	8 775 819,27	8 763 517,71	4 047 093,93	7
10	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	05		22	FR10	3 043 376,40	3 039 110,33	1 403 496,33	2
10	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	06		22	FR10	7 608 440,99	7 597 775,81	3 508 740,83	5
11	FEDER	En transition	121	01	01	07			18	FR10	229 470,24	229 470,24	129 103,74	2
11	FEDER	Plus développées	121	01	01	01			18	FR10	1 934 855,40	1 934 855,40	1 218 677,00	16
11	FEDER	Plus développées	121	01	01	07			18	FR10	5 874 456,87	5 874 456,87	3 174 970,95	3

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
12	FSE	Plus développées	121	01	01	01		08	18	FR10	1 116 081,18	1 116 081,18	784 154,60	17
12	FSE	Plus développées	121	01	01	07		08	18	FR10	17 459 404,48	17 459 404,48	6 442 083,28	23
12	FSE	Plus développées	123	01	01	01		08	18	FR10	70 970,96	70 970,96	0,00	1

**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	10	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	12	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre	3	0,00		0,00	

du FEDER, mais soutenus par le FSE					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	

**Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

**Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles**

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
9	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

L'année 2020 a été consacrée à la notification du marché d'*accord cadre à marchés allotis*. Pour rappel cet accord cadre comporte 6 lots :

1. Développement urbain intégré au service des publics fragiles
  - Evaluation des projets soutenus par le PO sur l'aménagement durable des territoires, la revitalisation urbaine et l'inclusion sociale (OS1 ; OS2; OS3 ; OS5; OS6; OS13) – *évaluation lancée en janvier 2021*
2. Développement durable
  - Evaluation relative aux effets sur les conditions de développement de la maîtrise énergétique des opérations financées par le FEDER du Programme Opérationnel Régional d'Île-de-France et du Bassin de la seine (OS12 ; OS14) – *évaluation lancée en novembre 2020*
  - Evaluation du Plan Seine du Programme Opérationnel Régional d'Île-de-France et du Bassin de la Seine
3. Employabilité
  - Evaluation des dispositifs soutenus par le FEDER/FSE sur le niveau de qualification et l'employabilité des franciliens (OS8 ; OS11) – *évaluation lancée en novembre 2020*
  - Effets des différents types d'accompagnement des créateurs / repreneurs sur la pérennité de leurs activités (OS4) - *évaluation lancée en novembre 2020*
4. Soutiens aux entreprises innovantes
  - Evaluation des projets soutenus par le PO sur la création et le développement des entreprises innovantes (OS9 ; OS10 ; OS11)- *évaluation lancée en septembre 2020*
5. Scolarisation
  - Evaluation des dispositifs soutenus par le PO sur la scolarisation et l'orientation des jeunes (OS7) - *évaluation lancée en janvier 2021*
6. WIFI
  - Evaluation relative aux effets des investissements réalisés en raccordement de bornes WIFI dans les lycées franciliens sur l'appropriation des usages innovants (OS11)

#### **Synthèse des évaluations menées en 2020**

L'évaluation portant sur les stratégies des investissements territoriaux intégrés et les démarches territoriales du programme opérationnel a été finalisée en 2020, le rapport final a été remis à la Région en juin.

Pour rappel l'évaluation avait pour objectif d'interroger les modes d'allocations des fonds FEDER, FSE à travers le prisme des ITI afin d'analyser les impacts sur la mise en œuvre des programmes et sur les dynamiques territoriales.

Pour réaliser cette étude, une série de travaux ont été menés :



- Une analyse documentaire de la stratégie urbaine intégrée et documents de stratégie régionale
- Une analyse de la programmation des 15 ITI ;
- Un entretien individualisé avec les services, les chargés de mission des 15 ITI et leur direction ;
- Une enquête en ligne a été lancée auprès de l'ensemble des porteurs de projets, un taux de retour excellent avec 65.7% de réponses.
- Un atelier participatif avec les référents ITI s'est déroulé pour partager et consolider le jugement évaluatif.
- Une rencontre avec les services de la direction des affaires européennes (Direction, SIG, SMAC)

L'ensemble de ces investigations ont débouché sur des constats et des recommandations.

Voici les principaux enseignements évaluatifs établis :

En matière d'efficacité du dispositif, l'analyse des données de programmation (état d'avancement à fin juillet 2020) adémontré que les ambitions adossées au dispositif devraient atteindre les objectifs obtenues. En effet, à juillet 2020, le taux de sélection global s'élevait à 83% et le taux global de programmation à 62%.

Les travaux ont permis de soulever une forte mobilisation des cellules ITI au sein des territoires auprès des porteurs de projet, expliquant notamment cette bonne dynamique de programmation des projets. De plus, le dispositif a permis d'accompagner des porteurs de projets qui pour plus du tiers d'entre eux (37%) n'avaient pas ou très peu de connaissance des opportunités de financement offertes par le PO régional FEDER-FSE d'Île-de-France. Par ailleurs, l'analyse a montré une très grande diversité de structures porteuses (associations, entreprises privées, établissements publics, bailleurs sociaux, collectivités territoriales etc.) illustrant la diffusion importante des fonds européens au niveau des territoires couverts et le travail réalisé par les cellules ITI pour réussir à faire émerger une diversité de projets portés par un large éventail de porteurs.

En matière d'impacts du dispositif, il a été soulevé que le dispositif avait un effet levier sur l'émergence des projets, en effet, l'enquête réalisée auprès des porteurs de projets a mis en exergue que plus de la moitié d'entre eux (58%) n'auraient pas déposés de demandes de financements européens sans l'appui de la cellule ITI. Cependant, sur la sécurisation attendue au montage des demandes de financement (respect du cadre réglementaire, respects des obligations administratives lors du dépôt de la demande) le dispositif ITI ne se démarque pas des opérations financées via les AAP lancés par la Région. En effet, les taux d'erreur sont relativement identiques entre les deux modes de mise en œuvre (ITI vs AAP de la Région).

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

## 5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

La Seine-Saint-Denis est le seul département d'Île-de-France bénéficiaire de l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (4,5 % de l'enveloppe nationale). L'État et la Région coordonnent leurs actions afin d'élever le niveau de formation des jeunes car l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification conditionne largement l'accès à l'emploi.

Le programme opérationnel régional définit plusieurs axes d'intervention :

- le repérage qui inclut le décrochage,
- l'accompagnement, conjointement avec l'Etat. Tandis que l'Etat oriente ses actions sur l'accompagnement renforcé, la Région se concentre sur les volets d'accompagnement pré-qualifiant ou qualifiant,
- La formation-insertion qui est du ressort exclusif de la Région.

Afin de mettre en œuvre des actions IEJ, la Région a lancé un appel à projet sur l'ensemble de son enveloppe (hors délégation au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (CD93)). Celui-ci n'a donné lieu qu'à 12 réponses, dont 5 éligibles qui ont été retenues. Face à ce faible taux de retour, la Région et le CD93 se sont tournés en 2016 vers les dispositifs existants de « sécurisation des parcours », financés par marché ou subvention, puis ont jugé en 2017 qu'il était trop tard pour relancer un appel à projet.

Quant au Département, il avait initialement envisagé un appel à projets qui a été écarté, mais a tout de même émis un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en 2016.

Le portefeuille de projets en Île-de-France ne comprend aucun projet de repérage en tant que tel. Environ 62 % des montants relèvent de l'accompagnement et 38 % de la formation-insertion. À noter cependant que le repérage reste au cœur des préoccupations des projets soutenus et n'est donc pas absent des projets.

13 opérations ont été programmées entre 2014 et 2018 représentant 10,917 M€ de financement. 10 contrôles de service fait ont été réalisés sur ces opérations représentant 5,539 M€ IEJ.

Le CD93 bénéficie d'une enveloppe financière d'IEJ de 0,9 M€ afin de mener des actions et de mobiliser ses réseaux pour répondre aux appels à projets. Il est organisme intermédiaire (OI) de la Région et bénéficie d'une subvention globale.

Le public ciblé par les actions de la Région est les jeunes NEET peu ou pas qualifiés.

La stratégie d'action de la Région, qui avait la responsabilité du repérage, est de considérer qu'il faut communiquer avec les « prescripteurs » (Missions locales, Pôle emploi, Cap'Emploi) pour qu'ils envoient

plus de jeunes vers leurs dispositifs ou ceux de l'État. La volonté de sécuriser les financements est également très présente. En passant par des dispositifs existants, jusqu'ici financés par le FSE, les adaptations sont réduites et permettent d'agir rapidement. Ce d'autant plus que la création d'un nouveau dispositif aurait nécessité la recherche d'un nouveau cofinancement, une procédure longue et incertaine.

Les porteurs de projet principalement soutenus dans le cadre de l'IEJ (Etat et Région) sont à 60% des structures de l'action sociale et de l'insertion notamment les missions locales, à 17% des collectivités territoriales et à 14% des organismes de formation.

En Seine-Saint-Denis, 2 568 jeunes ont bénéficié des dispositifs de la Région et 386 de ceux du Département.

Les profils ayant bénéficié des actions du PO régional sont à 50% des inactifs, la moyenne d'âge est d'environ 21 ans, 35% des participants ont un niveau d'étude inférieur au brevet des collèges. Par ailleurs, la part des jeunes nés à l'étranger est particulièrement importante dans le dispositif régional (86% des jeunes). Les publics connaissant a priori les plus fortes difficultés sociales ou les plus éloignés de l'emploi sont plutôt accompagnés dans le cadre des dispositifs régionaux. En effet, les dispositifs régionaux (EDI, PPP, PEE) disposent de partenariats efficaces et anciens pour le recrutement.

A la sortie du dispositif PPP, 18 % des participants poursuivent leur parcours de formation ; 26 % sont en parcours vers l'emploi (12,5 % ont un CDI ou un CDD de plus de 6 mois) ; 43 % sont en mission locale, dont les trois quarts avec un projet professionnel validé. Près d'un quart des NEET accompagnés ont obtenu une certification lors de leur parcours.

En ce qui concerne la formation-insertion, le principal dispositif est celui de la Région : les Pôles de projet professionnel (PPP). Ils ont bénéficié à 1762 participants (3,8 M€, 1 305 jeunes visés). Le dispositif aide les jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés (niveau V essentiellement) à construire ou confirmer leur projet professionnel de façon à entrer en formation qualifiante ou accéder à l'emploi. Les jeunes sont dirigés vers les PPP par des prescripteurs : traditionnellement, il s'agissait des missions locales mais, depuis 2016, les jeunes peuvent s'inscrire directement.

La première étape du PPP consiste pour le jeune à évaluer ses compétences, puis le dispositif propose un programme de formation. Enfin, les PPP offrent deux possibilités : des parcours classiques de formation au terme desquels le jeune est redirigé vers une formation certifiante ou vers la mission locale; et des parcours sécurisés, lors desquels les jeunes découvrent en lien avec les CFA des métiers, qui débouchent sur un apprentissage dans une grande entreprise partenaire.

Les formations peuvent durer de 100 heures à 945 heures, avec une moyenne de 450 heures et permettent de se mettre à niveau sur un certain nombre de compétences de base, acquérir des savoir-être du monde du travail, et surtout construire et valider un projet professionnel.

Il s'agit de parcours de formation, d'une durée maximale de 945 heures, visant à acquérir des compétences de base, et comprenant des stages en entreprise.

Les Espaces dynamiques d'insertion (EDI) s'organisent en ateliers pré-qualifiants visant à rendre les jeunes autonomes à travers un accompagnement social dans un premier temps et ensuite seulement professionnel. Les EDI ont permis d'accompagner 497 participants

Au total, après la phase d'instruction, tous les projets conventionnés ont été menés à bien en Île-de-France et ont donné lieu à un bilan.

Le programme PEE entend offrir aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification des formations individualisées en centre et en entreprise, réparties sur l'ensemble du territoire francilien et visant notamment l'accès aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Ces formations doivent s'adapter aux besoins de chaque jeune en fonction de l'avancement de son projet professionnel.

Un reliquat d'IEJ à programmer de 7 377 455,75 € est constaté en 2020. A ce titre, un nouveau dossier PEE est déposé par la direction de la formation professionnelle. Par ailleurs, un appel à projet IEJ est lancé le 21 décembre 2020 jusqu'au 15 mars 2021.

En date du 31 décembre 2020, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a terminé sa période de programmation au titre du Programme opérationnel FEDER-FSE-IEJ- Ile-de-France et Bassin de Seine 2014-2020.

## 6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

### Contrôles et audit

Au mois de juin 2020, l’Autorité de gestion et l’Autorité de certification (DRFIP) ont fait l’objet d’un audit système réalisé par la CICC. Les constats relevés ont donné lieu à des modifications dans les DSGC (AG et OI), les conventions et dans les méthodes mises en place afin d’améliorer le fonctionnement du système de gestion et de contrôle. Les principales modifications ou les quelques rappels ont été repris dans une note de gestion. Concernant les modifications, celles-ci ont concerné :

- **les conventions-types** dans lesquelles l’AG a inclus un article pour les Organismes non soumis au code de la commande publique et à l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et a apporté des modifications sur l’article relatif à l’« Archivage et durée de conservation des documents ».
- **les DSGC de l’AG et des OI** afin d’apporter des clarifications sur les notions de contrôle interne et du contrôle de supervision.
- Le contrôle des éventuels **conflits d’intérêts dans le cadre des comités de programmation.**
- Les contrôles mis en place pour la **vérification du statut NEET** des participants.
- Le **renforcement** des **contrôles** de la **publicité** et des **indicateurs** lors de la réalisation des **CSF**.

Les audits d’opération ont donné lieu également à la rédaction d’une note de gestion, reprenant les principaux constats issus des rapports d’audit. Pour chaque constat, il a été rappelé les points d’attention recommandations à suivre par les chargés de mission instruction et gestion pour une bonne gestion des opérations cofinancées par des fonds européens :

- Prise en compte pour le matériel dont la durée de vie excède celle de l’opération uniquement des **amortissements** durant la période de réalisation de l’opération
- Dépenses non-rattachables à l’opération ou **justificatifs** probants non fournis
- Insuffisance de **justificatif de dépenses de personnel** - Incohérence entre les fiches temps des personnes affectées à l’opération et les lettres de mission – les fiches temps doivent être mieux renseignées.
- Les **attestations de cofinanceurs** doivent être présentes dans le dossier de l’opération.
- Les **documents à produire par le porteur de projet doivent être mentionnés dans l’acte attributif et ses annexes.**
- Les **pièces** du dossier doivent être **classées** (respect de la piste d’audit et classement des justificatifs par poste de dépenses) – les informations doivent être correctement saisies dans le système d’information « Synergie ».
- Insuffisance de justificatifs relatifs à l’éligibilité des participants.
- **Double financement** : tracer les vérifications.
- **Surfinancement** : être vigilant à ce que les financements reçus ne dépassent pas le coût total réalisé supporté par le bénéficiaire.

- **Documents absents pour analyser les marchés, manque de transparence dans les procédures.**
- **Respect du délai de paiement de la subvention à 90 jours.**

### **Crise sanitaire : COVID-19**

La crise sanitaire et économique liée l'épidémie de COVID-19 a fortement touché la région Île-de-France, notamment du fait des mesures de confinement prises par le gouvernement. Cette crise a eu un impact notable sur la mise en œuvre du programme opérationnel en 2020 et cela à plusieurs niveaux.

Ce contexte particulier a généré des difficultés de plusieurs ordres pour les porteurs de projets. D'une part, un grand nombre d'entre eux ont dû arrêter temporairement leurs actions et reporter des recrutements ou des travaux essentiels à l'avancée des projets. Il en découle des retards dans les réalisations des projets et de nombreuses demandes de modification de convention afin d'allonger les périodes de réalisation. De plus, un certain nombre de porteurs de projets ont fait remonter des difficultés de trésorerie, en particulier des structures privées. A signaler également les difficultés à rassembler des pièces justificatives lors des contrôles du fait de la fermeture de locaux ou de l'absence des salariés en charge des suivis des projets (arrêt de travail ; chômage partiel...) L'autorité de gestion a été très vigilante aux situations individuelles des porteurs et a ainsi priorisé le remboursement des subventions aux porteurs de projets les plus fragiles. Le versement d'avances a également été généralisé. Enfin le programme de visites sur place a bien évidemment été fortement affecté, seules quelques visites ayant pu être maintenues et réalisées au cours de cette année.

La crise sanitaire a également eu un impact sur la gouvernance du programme opérationnel. Les réunions physiques du comité régional de programmation et du comité régional de suivi interfonds ont dû être annulés. Ces instances n'ont été sollicitées qu'au travers de consultations écrites. D'autre part, le report des élections municipales a entraîné un retard dans l'élection des conseillers communautaires et l'installation des exécutifs des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ces derniers sont les structures porteuses d'investissements territoriaux intégrés (ITI) qui interviennent dans le développement des projets et la pré-sélection des opérations cofinancées par fonds européens sur leurs territoires. En l'absence d'exécutif communautaire, les comités de sélection et de suivi des ITI n'ont pu se tenir.

Enfin, une modification du programme opérationnel a été menée afin d'accompagner le plan de relance régional face à la crise COVID-19. Un transfert de crédits a été opéré permettant le soutien au prêt Rebond, un instrument financier géré par BpiFrance à destination des entreprises franciliennes.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--



## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

## 8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	5 514 625,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	9 oct. 2014
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur à destination des entreprises franciliennes technologies innovantes et non industrielles
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	2 Rue Simone Veil, Saint-Ouen 93400 France
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes	Non

relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Prêt avec partage des risques
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité	Organisme de droit public ou de droit privé

juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Scientipole Initiative Services (Wilco)
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	46 rue René Clair, 75018 PARIS
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 juil. 2017
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	12 225 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	5 514 625,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	5 514 625,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	7 688 602,72
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 334 335,47
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	3 334 335,47
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	4 354 267,25
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	4 354 267,25
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	76 113,18
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	76 113,18
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées	

conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>Fonds de prêts d'honneur complémentaires</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	11 250 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	5 514 625,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	6 800 000,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 067 480,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	3 067 480,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	3 732 520,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	685
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	685
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	293
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	293
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	Start-up
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	1
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement	7 942,00

sur un prêt (en EUR)	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	3 732 520,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	3 732 520,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	2,20
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant	

d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	6 710 375,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	4 354 267,25
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	4 354 267,25
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	450,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	293,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER)</b>

	<i>et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</i>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	16 400 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	9 oct. 2014
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Paris Venture Region Funds</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	45 RUE BOISSIERE75116 PARIS 16
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Instrument de co-investissement
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	



9.0.1. Prêts ( $\geq$ 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Oui
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Karitsta
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	45 rue Boissière 75116 Paris
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	7 août 2017
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	32 800 000,00

14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	16 400 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	16 400 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	15 365 417,40
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	7 165 417,40
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	7 165 417,40
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	8 200 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	8 200 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	2 728 304,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	2 728 304,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
22. <i>Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</i>	<i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférence et à des obligations</i>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions

24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	32 800 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	16 400 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	11 335 849,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	5 667 924,50
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	5 667 924,50
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	5 667 924,50
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	22
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	30
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	22
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	22
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	5 667 924,50
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	5 667 924,50
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	3,60
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	1,70
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	

40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	11 335 849,00
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	129,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	16 400 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	8 200 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	8 200 000,00

38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	12,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	22,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	50 000 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	5 juin 2020
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Prêt rebond</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	2 Rue Simone Veil, Saint-Ouen 93400 France

<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Prêt avec partage des risques
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de</b>	

<b>l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	BPI France Financement
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	27-31, avenue du Général Leclerc 94710 Maisons- Alfort, France
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Autres
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	19 août 2020
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	132 500 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	50 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	50 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	132 500 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	50 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	50 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	82 500 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	82 500 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument	0,00

financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b><i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations.</i></b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	134 676 500,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	50 000 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	134 676 500,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	45 080 000,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	45 080 000,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	89 596 500,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par	2 995



produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	2 995
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	2 995
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	2 995
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	89 596 500,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	89 596 500,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	2,99
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	

35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	82 500 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	82 500 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	82 500 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	2 650,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de	2 995,00

l'indicateur de réalisation	
-----------------------------	--

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	----------------------------------------------------------------	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	----------------------------------------------------------------	-------------

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	----------------------------------------	----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	--------------------------	----------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------	------------------------------------------------	--------------

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--



## **10.2. Plans d'action communs**

### **Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs**

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	-------------------------------------------------	--------------	--------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
-----------------	----------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
-----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
-----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
-----------------	-------------------------------

--

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
-----------------	---------------------------------------------

--

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
-----------------	----------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
-----------------	---------------------------------------------

--

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
-----------------	---------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
-----------------	-----------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
-----------------	-------------------------------------------------

--

**11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

**11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

**11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
10	9 803 756,18	119,27%
2	1 722 880,24	34,46%
6	246 325,81	0,21%
7	2 527 685,13	7,33%
8	88 620 025,55	200,96%
<b>Total</b>	<b>102 920 672,91</b>	<b>22,75%</b>

--

**11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme**

--

**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

--



**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

--

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

--

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE**  
**[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU**  
**PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°**  
**1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

**18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]**

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

## DOCUMENTS

<b>Intitulé du document</b>	<b>Type de document</b>	<b>Date du document</b>	<b>Référence locale</b>	<b>Référence de la Commission</b>	<b>Fichiers</b>	<b>Date d'envoi</b>	<b>Envoyé par</b>
Réponse aux observations RAMO 2020	Résumé à l'intention des citoyens	1 oct. 2021		Ares(2021)6200153	Reponse observations CE RAMO 2020	12 oct. 2021	n002rha7



## RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2017.M. Échec des valeurs: 855,00 - 1 315,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2017.T. Échec des valeurs: 1 688,00 - 2 478,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2017.W. Échec des valeurs: 833,00 - 1 163,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2018.M. Échec des valeurs: 113,00 - 117,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2018.T. Échec des valeurs: 236,00 - 244,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2018.W. Échec des valeurs: 123,00 - 127,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2020.M. Échec des valeurs: 83,00 - 98,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2020.T. Échec des valeurs: 158,00 - 188,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2020.W. Échec des valeurs: 75,00 - 90,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2015.M. Échec des valeurs: 5,00 - 16,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2015.T. Échec des valeurs: 21,00 - 35,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2015.W. Échec des valeurs: 16,00 - 19,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2020.W. Échec des valeurs: 51,00 - 64,00
Avertissement	2.8.1	Tableau 2A par axe prioritaire/priorité d'investissement avec: (2.8.8) CO08 >= CR08 (5.10i-ESF.M.CT) Valeurs non conformes: 0,00 - 1,00
Avertissement	2.8.1	Tableau 2A par axe prioritaire/priorité d'investissement avec: (2.8.8) CO08 >= CR08 (5.10i-ESF.M.CW) Valeurs non conformes: 0,00 - 1,00
Avertissement	2.11	Au tableau 1, lorsqu'un indicateur quantitatif et un axe prioritaire de l'AT ont été spécifiés, la somme des valeurs de la ventilation annuelle hommes/femmes devrait être égale au total annuel. Erreurs pour code Axe prioritaire/Objectif spécifique/Indicateur pour: 11/20/RSS31 . Années non conformes: 2018, 2019
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 18, indicateur: RSS29, catégorie de région: M, année: 2019 (274,50 < 322,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 18, indicateur: RSS40, catégorie de région: T, année: 2019 (274,00 < 322,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2014 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2015 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2016 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2017 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2018 (15,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2019 (8,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2020 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2017 (7,90 > 6,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2018 (9,09 > 6,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2019 (8,91 > 6,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2020 (9,07 > 6,50). Veuillez vérifier.











Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 309,83 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 311,15 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 333,58 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 334,35 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO27, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 604,27 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 858,41 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.